



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 3 JUIN 1998

www.lesoleil.com



Christian
Tortora

Collaboration spéciale

Jacques Villeneuve retrouve le sourire

S'il y a une chance québécoise que le monde de la Formule 1 préfère, ce doit sans aucun doute être « Je reviendrai à Montréal », de Robert Charlebois. En effet, lorsque le cirque se prépare à traverser l'océan pour le Grand Prix du Canada, l'ambiance devient tout à coup à la fête. La plupart des pilotes arrivent sur place bien avant les délais habituels. Certains pour aller à la pêche, pour jouer au golf, et d'autres, pour faire un petit saut chez Paré.

Dans le cas de Jacques Villeneuve, c'est plutôt un retour aux sources. Visite chez sa grand-mère et chez les copains mais, avant tout ceci, c'est sur la piste qu'il essaiera de se défouler avec une voiture, qui, nous espérons, sera capable de le remettre dans la course au championnat.

Restons prudents! Pourquoi? Il n'y a eu que deux jours d'essais privés qui ont été, certes, concluants puisqu'il s'est rapproché à quelques dixièmes de seconde des McLaren Mercedes sur le circuit ultrarapide de Monza. Suite à ces essais, Jacques Villeneuve dé-

clarait: « Je n'ai jamais conduit une voiture aussi facile sur le circuit de Monza. Elle est plus confortable, plus incisive en entrée et en sortie de virage grâce à une meilleure motricité. Les changements de direction sont plus souples.

Voir VILLENEUVE en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Mika Hakkinen Page D 5
- Jacques Villeneuve à Letterman Page D 5

FRÉQUENTATIONS REFORM-BLOC

Bouchard approuve

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Malgré des grincements de dents à l'interne, le premier ministre Lucien Bouchard a publiquement encouragé, hier, le Bloc québécois et le Parti réformiste à poursuivre le dialogue qu'ils ont amorcé sur l'avenir du Canada.

En matière constitutionnelle, affirme le chef du gouvernement, Preston Manning est désormais plus près des aspirations du Québec que le chef libéral Jean Charest et le premier ministre canadien Jean Chrétien.

« Ça va relativement beaucoup plus loin que ce qu'on a coutume d'entendre du côté des ténors fédéralistes à Ottawa et à Québec. En tout cas, ça va pas mal plus loin que la Déclaration de Calgary, qui est à peu près le programme de M. Charest (...). On est loin de tout ça avec la réflexion du Reform. »

Preston Manning « me paraît aller plus loin que tous ceux qui l'ont précédé. Par exemple, quand il reconnaît que le Québec devrait être nanti de tous les pouvoirs dans les domaines linguistiques et culturels ».

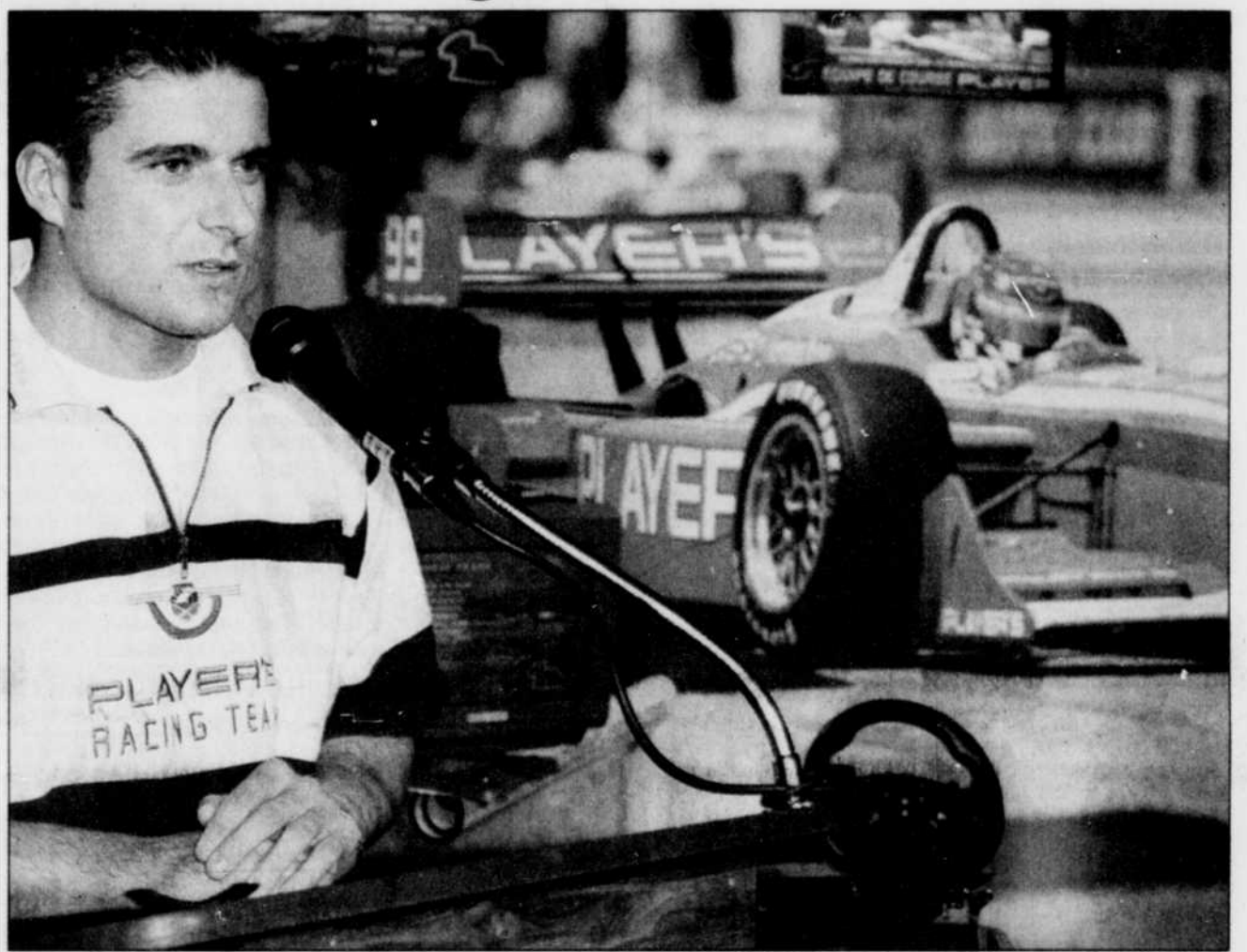
Si Lucien Bouchard salue l'avancée du Reform, il n'en demeure pas moins prudent. Il regrette que le Parti réfor-

Voir BOUCHARD en A 2 >

AUTRE TEXTE

- Grogne au Bloc Page A 11

Alexandre Tagliani en visite à Québec



LE SOLEIL, ROCH THÉ ROUX

Hier, à Québec, il y avait des airs de Grand Prix de Montréal. Alexandre Tagliani, qui participera à une épreuve au cours du week-end, en Formule atlantique et Patrick Carpentier qui lui courra à Detroit ont donné une conférence de presse. C'était en prélude aux épreuves de Formule 1 samedi et dimanche, dans l'île Notre-Dame. Détails en page D 3.



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Tirés des célèbres « Portes de l'enfer » de Rodin, les personnages de Ugolin et ses enfants ont été inspirés d'une partie du poème « La Divine Comédie » de Dante.

Rodin fait courir les journalistes

80 d'attendus, 125 à la conférence de presse

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

■ QUÉBEC — À l'image de l'œuvre du sculpteur, le lancement de presse de l'exposition Rodin à Québec a atteint des proportions « monumentales », hier.

Bien que les responsables des affaires publiques du Musée du Québec n'attendaient que 80 journalistes et partenaires financiers à cette rencontre, 125 d'entre eux s'y sont toutefois pointés.

« Il est toujours difficile de prévoir combien de personnes se présenteront à ce genre d'événement, admet la directrice des communications au Musée du Québec, Suzanne

Leblanc. Mais effectivement, le résultat a dépassé nos attentes. »

Outre la présence des réseaux majeurs de télévision et de l'ensemble des quotidiens québécois, le musée a reçu la visite d'une journaliste du Boston Globe et de nombreux appels de médias étrangers, notamment du L.A. Times.

Cette importante présence médiatique pourrait laisser craindre une

affluence tout aussi considérable lors de l'ouverture publique de l'exposition, jeudi. Le cas échéant, la direction du musée se dit prête à réagir. Le directeur général du musée, John Porter, a laissé entendre hier qu'il pourrait éventuellement faire grimper de 250 à 300, le nombre d'admissions à l'heure.

« C'est la demande qui nous dira s'il y a lieu de faire des ajustements. Pour l'instant, la réponse est posi-

De nombreux appels de médias étrangers

Voir RODIN en A 2 >

PRISON DE QUÉBEC

Des détenus occupent la cour



COLLABORATION SPÉCIALE VINCENT FRADET

La Sûreté du Québec a été rappelé en renfort, hier, à la prison de Québec.

MÉLANIE PAGEAU
Le Soleil

QUÉBEC — Des détenus du Centre de détention de Québec ont assiégé la cour intérieure de l'établissement, hier soir, pour faire entendre leurs revendications.

Vers 20h30, une cinquantaine de prisonniers de l'alle des Hell's Angels, qui prenaient l'air dans la cour intérieure, ont refusé de rentrer dans la bâtisse. Comme des travailleurs insatisfaits font la grève, les détenus ont fait le siège dehors pour dénoncer leurs conditions de détention.

Les gardiens de la prison ont même demandé du renfort de la Sûreté du

Voir PRISON en A 2 >

SELON BOUCHARD, BILL JOHNSON EST UN DES FRUITS DU PLAN B...



LA MÉTÉO



Maximum 17,
Minimum 3

Pluie cessant le matin. Demain: variable. Détails page C 2.

QUÉBEC,

102^e ANNÉE, N° 154

FLORIDE, 1,65 \$ US

MONTREAL,

OTTAWA 70¢ PLUS

TAXES

60¢ PLUS

TAXES

MERCREDI

27657 00073

Gaz Métropolitain

PARTS DE FIDUCIE

REVENU D'INTÉRÊT

PAYABLE À TOUTS LES 3 MOIS

7%*

ScotiaMcLeod

Partenaires à vie

PIERRE P. BLAIS

(418) 686-1434

1-800-463-5000

C'ÉTAIT HIER

1991 — Les troupes soviétiques encerclent le parlement lituanien. — Le ministre Joe Clark demande au Québec d'oublier l'accord du lac Meech et les déchirements qu'il a causés. — Éruption du Mont Unzen au sud du Japon. Quarante personnes perdent la vie.

1987 — Le premier ministre Brian Mulroney et les dix premiers ministres des provinces canadiennes signent l'accord du lac Meech.

1981 — Le pape Jean-Paul II quitte l'hôpital, trois semaines après l'attentat dont il a été victime sur la Place Saint-Pierre et dans lequel il a été grièvement blessé.

1979 — La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement s'achève à Manille sur un désaccord majeur entre pays industrialisés et pays du tiers-monde.

1973 — Un Tupolev-144, avion supersonique soviétique rival de Concorde, s'écrase sur Goussainville (Val d'Oise), au cours du Salon aérien du Bourget : les six membres d'équipage sont tués ainsi que sept personnes au sol.

1962 — Un avion s'écrase aux abords de l'aéroport d'Orly : 130 morts.

1937 — Le duc de Windsor, ex-Edouard VIII d'Angleterre, épouse une Américaine divorcée, Wallis Simpson, au château de Candé (Maine-et-Loire).

1935 — Le paquebot français « Normandie » traverse l'Atlantique en un temps record : quatre jours et 11 heures.

RÉFLEXION

Un terrain de golf est le summum de ce qu'il y a de transitoire dans l'univers. Ce n'est pas un espace pour y vivre, mais pour parcourir le plus rapidement possible.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 02-06-98

3-9-5

7-7-3-1

EXTRA

663988

BANCO

tirage du 02-06-98

3-4-10-15-16-21-22-23-28-31

39-49-51-55-57-58-60-63-66-68

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 7
Le Québec et le Canada 8 à 12
Le Monde 13 et 14

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 10
Bourses 4 et 5
Opinions 8 et 9

CAHIER C

Magazine 1 et 2
Arts et spectacles 3 à 10
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées 5 à 9
Décès 9 et 10

CAHIER D SPORTS

Maurice Dumas 1
Statistiques 2 et 4
Jeux et B.D. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

VILLENEUVE
Un très gros progrès

Suite de la Une

C'est vraiment un très gros progrès que l'équipe a réalisé et nous sommes déjà dans le temps de Ferrari. Mais pour nous rapprocher des McLaren, nous allons travailler sur le développement qui nous manque actuellement. À partir du Grand Prix de France, la voiture recevra des nouveautés aérodynamiques et elle s'appellera dorénavant FW20B.»

Voilà que ces changements importants prouvent maintenant que nous avons affaire à une nouvelle voiture, n'en déplaise à Frank Williams et à Patrick Head.

Alors, quels sont ces changements ?

Tout d'abord, l'emplacement est rallongé de dix centimètres, ce qui a permis de modifier la répartition des masses en plaçant le pilote un peu plus vers l'arrière grâce aux changements des points d'ancrage de la suspension avant. Du même coup, on a mis un lest sous le museau de la voiture. Les sorties d'échappement ont été modifiées ; dorénavant, elles passent à l'intérieur des triangles de suspension et non plus sur le dessus. Au niveau aérodynamique, l'aile arrière a été reculé, les pontons allongés et le capot moteur modifié. Tout cela peut se constater à l'œil nu, mais probablement que d'autres modifications non visibles ont été nécessaires.

En conclusion, tout ce que nous pou-

vons espérer pour Jacques, c'est qu'il pourra enfin s'exprimer pleinement. Le même Jacques Villeneuve qui n'a pas oublié sa sortie de piste l'an dernier, au deuxième tour.

Après avoir effectué, lundi, un tour de circuit sur l'île Notre-Dame, j'avais l'impression de me trouver quelque part sur un circuit européen. Eh oui ! Tout comme en Europe, les gros commanditaires de l'événement tels la Banque de Hong Kong, Finlandia Vodka, Cellier des Dauphins de Côte du Rhône en France, Zepter, équipement de cuisine, etc., s'affichent tout le long du circuit Gilles-Villeneuve. Mais une question toute simple me vient soudain à l'esprit : Où sont donc nos grandes banques canadiennes, nos grands distributeurs d'alcool, entre autres ?

Et tout ça au moment où la loi antitabac du gouvernement fédéral n'a pas été amendée, tel que promis par les politiciens. J'avais pourtant cru comprendre, par la voie de certains ministres, que les grandes sociétés canadiennes étaient prêtes à prendre la relève. Il me semble qu'en ce vingtième anniversaire du Grand Prix de l'île Notre-Dame, et au moment où plus d'un demi-milliard de téléspectateurs regarderont cette course en direct, il eût été de bon goût de montrer notre savoir-faire national... Il ne me reste qu'à nous souhaiter un excellent Grand Prix et à souhaiter à Jacques de remporter cette course montréalaise.

RODIN
200 000 billets vendus

Suite de la Une

tive, mais nous sommes encore loin d'avoir atteint la rivière», soutenait M^{me} Leblanc.

Près de
200 groupes
ont
déjà
réserve

Malgré ces réserves, le dernier bilan des ventes est fort éloquent. Déjà, 200 000 billets individuels ont trouvé preneurs alors que

pres ont réservés.

HEURES DE POINTE

La fin de semaine semble pour l'instant être la période que privilégient les amateurs d'art. « Nous faisons tout ce qu'il faut pour nous assurer du confort de la visite, mais il est certain qu'entre 11h et 15h, les week-ends, ce sont des heures de pointe », fait remarquer la directrice des communications.

Si la capacité totale de l'exposition est évaluée à plus de 200 000 visiteurs, l'objectif visé par la direction du musée, lui, se situe à 100 000. Multipliée par 10, cet objectif laisse présager, pour la région, des retombées économiques de l'ordre de 10 millions de dollars.

« Mais ce n'est pas que cela, la fina-

lité de l'exposition, s'est senti le besoin de préciser le directeur du musée Rodin, Jacques Vilain. On ne peut pas quantifier la portée d'une telle exposition. Bien sûr, l'événement a nécessité la construction d'un socle financier, mais la vraie finalité, c'est le regard du visiteur et la formation. Et cela, ce n'est pas quantifiable, heureusement ! »

OÙ ? QUAND ? COMMENT ?

Divers points de vente permettent toujours au public de se procurer des billets pour l'exposition, soit la billetterie du Musée du Québec, sur les réseaux Bilettech et Admission ainsi que la ligne 1-888-88RODIN. Pour ce qui est des groupes, le numéro (418) 528-9708 leur est exclusivement destiné.

Les tarifs, quant à eux, s'échelonnent de 7 \$ pour les étudiants à 10 \$ pour les adultes. L'entrée est gratuite pour les moins de 16 ans.

Pendant la durée de l'exposition Rodin à Québec, le Musée du Québec sera ouvert tous les jours entre 10h et 18h et le mercredi entre 10h et 22h.

18 ans et



« Donnez du sang »

Info-Collecte
(418) 650-7230
1 800 761-6610

CONTEMPORAINE®
MODE
SANS FRONTIÈRES

Le tee-shirt en côtes lustrées 34.⁹⁵

Nylon et lycra, matières modernes associées pour un bel effet tricot aux reflets chatoyants. Sable, blanc, paprika, azur, jaune or. P.m.g. Rég. 45.00*

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

BOUCHARD
Bouchard savait

Suite de la Une

miste refuse toujours de reconnaître que les Québécois forment un peuple distinct. « Mais d'un autre côté, saluons leur réflexion », insiste-t-il.

Le premier ministre a admis qu'il savait depuis quelque temps déjà que le Bloc et le Reform discutaient ensemble. Ceux qui l'ignoraient — à peu près tous les autres membres de son gouvernement —, ont avoué leur perplexité.

C'est le cas du ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Jacques Brassard, qui s'interroge sur le bien-fondé des rencontres à venir entre les deux partis fédéraux. « C'est un débat pour le moins original », a-t-il laissé tomber en usant d'un langage tout diplomatique.

Le Bloc s'engage « dans un débat avec un parti dont les positions à l'égard du Québec sont loin d'être toujours favorables et positives », a confié le ministre en invitant les Québécois à ne pas se laisser bernier par le chant des sirènes. Les propositions du Reform peuvent paraître séduisantes, mais elles sont insuffisantes, tranche-t-il.

Le dialogue entre les deux partis s'amorcera ce soir à Québec. Il se poursuivra demain à Edmonton.

Le bloquiste Pierre Brien expliquera l'offre de partenariat que les souverainistes comptent soumettre au reste du Canada advenant une victoire du OUI. De son côté, le réformiste Rahim Jaffer fera valoir les propositions de son parti concernant la décentralisation

des pouvoirs au profit des provinces. Des souverainistes mécontents de ce rapprochement menacent de se faire entendre dès ce soir.

EN TOILE DE FOND

Que cela plaise ou exaspère, la semaine politique à Québec sera entièrement consacrée à la Constitution, un sujet qui laisse de glace la majorité des Québécois. La commission parlementaire chargée d'étudier la Déclaration de Calgary a en effet débuté ses travaux hier.

D'entrée de jeu, le boycott libéral n'a pas empêché le député Jean-Marc Fournier de manifester sa mauvaise humeur. Rappelant qu'un tiers des témoins ont choisi de rester chez eux, M. Fournier a accusé le gouvernement de se livrer à un exercice de « propagande ».

Le ministre Jacques Brassard a justifié la tenue de la commission en affirmant que l'entente de Calgary « porte en son sein les germes de futurs changements constitutionnels ».

Pour sa part, le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a renvoyé les « vieux » partis dos à dos, critiquant l'obsession constitutionnelle du gouvernement et le boycott libéral.

« Ce que je remarque du Parti libéral, c'est que chaque fois que vient le temps de parler de la défense des intérêts du Québec (...), ça n'adonne jamais », s'est moqué Mario Dumont.

« C'est rendu que le Reform est prêt à en mettre plus sur la table que Jean Charest en demande », a-t-il conclu.

PRISON
Policiers

Suite de la Une

Québec. Une douzaine de policiers ont été dépêchés sur les lieux. Leur tâche se résumait principalement à surveiller les abords de l'établissement.

PLUTÔT CALME

Pourtant, vue de l'extérieur, la prison semblait plutôt calme vers 22h30. Rien de laissait présager l'action qui pouvait se dérouler à l'intérieur. Les policiers de la SQ eux-mêmes se sentaient plutôt inutiles.

Au moment de mettre sous presse, on ne savait rien des revendications des prisonniers. Les policiers se préparaient à passer une longue nuit d'attente. De leur côté les détenus s'apprétaient à passer la nuit de-

hors, cachés sous une toile pour ne pour se protéger de la pluie.

PAS LA PREMIÈRE FOIS

Ce n'est pas la première fois que les pensionnaires de la prison brassent pour se faire entendre. En mai 1997, des détenus du G-1-3 avaient envoyé une pétition au ministre de la Sécurité publique de l'époque, Robert Perreault, pour réclamer une enquête sur leurs conditions de détention.

Outre cet événement, le dernier incident remonte à décembre 1995. Huit prisonniers avaient mis le feu et fait du grabuge dans une salle commune de la prison.

Le Centre de détention de Québec a une capacité de près de 500 détenus et loge des prisonniers purgeant une peine de deux ans et moins.



La
plateforme
bicolore
9.⁹⁹

Rabais de 15% sur la sandale mode de l'été, hyperlégère à courroies doubles. Noir et blanc, soleil et noir, orange et noir. Pointures assorties. Rég. 12.00*

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

Le vendredi
5 juin

«J'aide Gilles Kégle!»

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS


**GOUVERNEUR
HÔTEL**
PLACE DUPUIS MONTRÉAL
Pour les affaires, les vacances,
ou pour une escapade de fin de semaine!
«Mon hôtel à Montréal»
1 888 910-1111

COMMISSION BEAUDRY SUR LA STCUQ

La moitié du parc d'autobus avait des problèmes urgents

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — La moitié du parc d'autobus de la STCUQ avait des problèmes urgents, qui devaient être réparés dans les 48 heures, au mois de mars, selon une compilation présentée, hier, au juge Beaudry, qui préside la commission du même nom chargée de faire la lumière sur les raisons qui ont entraîné l'immobilisation de la flotte, le 18 mars.

La STCUQ dispose d'un parc de 420 véhicules. Les défauts les plus nombreux, selon cette évaluation, se retrouvaient du côté des freins (sur 130 autobus), suivis des bris mécaniques (26 autobus) et de problèmes de carrosserie (25 autobus). Au total, 790 défauts ont été constatés sur 215 véhicules, tant à l'inspection bénévole qu'au cours des semaines de réparations qui ont suivi.

L'ensemble de la situation n'a pu être communiqué immédiatement à la direction, le 15 mars, selon le président du syndicat de l'entretien, Serge Lemelin, parce que le tri des 276 rapports d'inspection n'a été terminé que le 17 mars.

Malgré ce portrait peu reluisant, M. Lemelin affirme qu'il a été surpris de la

décision de la STCUQ d'interrompre le service le 18. «Ce n'est pas sûr que c'était nécessairement une bonne affaire», répondait-il aux questions du procureur de la partie patronale, M^e Bill Noonan. Il aurait pu y avoir plus que 50 véhicules sur la route le mercredi 18 mars, selon lui. Mais, disait-il, la direction n'a pas proposé de discussion avec le syndicat, elle n'a pas fait d'approche, elle n'a rien fait sinon de prendre la décision d'arrêter. «On aurait pu établir une procédure, une manière pour conserver ou avoir plus de véhicules sur le chemin, sans passer par les services essentiels».

Par contre, une fois prise, par la direction la décision d'interrompre le service, il était impossible au syndicat de la

faire renverser, affirmait M. Lemelin. Le syndicat n'a donc pas cherché à communiquer avec le directeur de l'entretien dans la nuit du 17 au 18 mars.

Combien parmi les 215 véhicules affectés par des bris étaient dangereux, l'interrogeait encore M^e Noonan? «Le nombre exact, je ne sais pas, mais un bon paquet».

L'avocat a par ailleurs cherché vainement à faire établir, par le président du syndicat, un rapport de cause à effet entre la baisse de productivité en février (53 inspections en moins), la baisse du nombre de rapports de défauts des chauffeurs (1000 de moins), la baisse du nombre de réparations complétées et le nombre élevé de problèmes décelés sur les autobus en mars.

Autant de problèmes peuvent s'expliquer, selon M. Lemelin, par l'absence de programmes d'inspection préventives entre les inspections statutaires qui se produisent aux 14, 15 ou 16 000 km plutôt qu'aux 11 000 km. L'inspection aux 11 000 km à la STCUQ, c'est un rêve. «Entre les deux (inspections), c'est le néant».

Selon M. Lemelin, il n'est pas invrai-

semblable qu'autant d'autobus de la STCUQ aient des problèmes de freins malgré une inspection à tous les deux mois, malgré les rapports de défauts produits par les chauffeurs, malgré les interventions de mécaniciens compétents et malgré que des freins neufs aient une durée de vie moyenne de 30 à 35 000 km.

Comme cette crise est déjà vieille de deux mois et que de nombreuses réparations datent de cette période, le président du syndicat n'exclut pas que la société de transport soit bientôt face au même problème puisque le système n'a pas changé. «Il est possible que des véhicules avec des freins» avancés «(en mauvais état) soient sur le chemin».

Cette affirmation a surpris tous ceux qui suivent les travaux de la commission. Un représentant du ministère des Transports, présent sur place, ne pouvait dire si les autres sociétés de transports du Québec, dont les autobus doivent aussi rouler plus d'années qu'autrefois sur des rues moins bien entretenues (selon les rapports du Club automobile) connaissent les mêmes problèmes d'usure prématurée.

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Claude PineaultCENTRE DES
CONGRÈS

Une «barque en ordre»

Les trois quarts de l'objectif de 101 congrès sont atteints

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Claude Pineault a pris le gouvernail d'une «barque en ordre», comme dit le ministre David Cliche, en remplaçant Francine Dubé à la tête du Centre des congrès de Québec.

La barque est en ordre et le carnet de commande bien rempli. Déjà, a annoncé le ministre du Tourisme David Cliche, le directeur intérimaire de Jean-P. Vézina, a réussi à finaliser la tenue de 74 congrès au Centre des congrès. En deux mois, les trois quarts de l'objectif de 101 congrès sont atteints.

Sur le plan administratif, Jean-P. Vézina a implanté l'ensemble des mesures administratives préconisées par le Vérificateur général dans son rapport sur le Centre des congrès de Québec.

Le travail de son prédécesseur intérimaire a permis à Claude Pineault d'affirmer qu'il arrive dans son nouveau job «avec un esprit tranquille».

Avant d'accepter de prendre la direction du Centre des congrès, Claude Pineault a travaillé durant 22 ans au CAA-Québec. Il a manifesté son intention de tourner la page sur le passé, de troquer le «microscope» du Vérificateur général pour un «téléscope, afin de voir plus large».

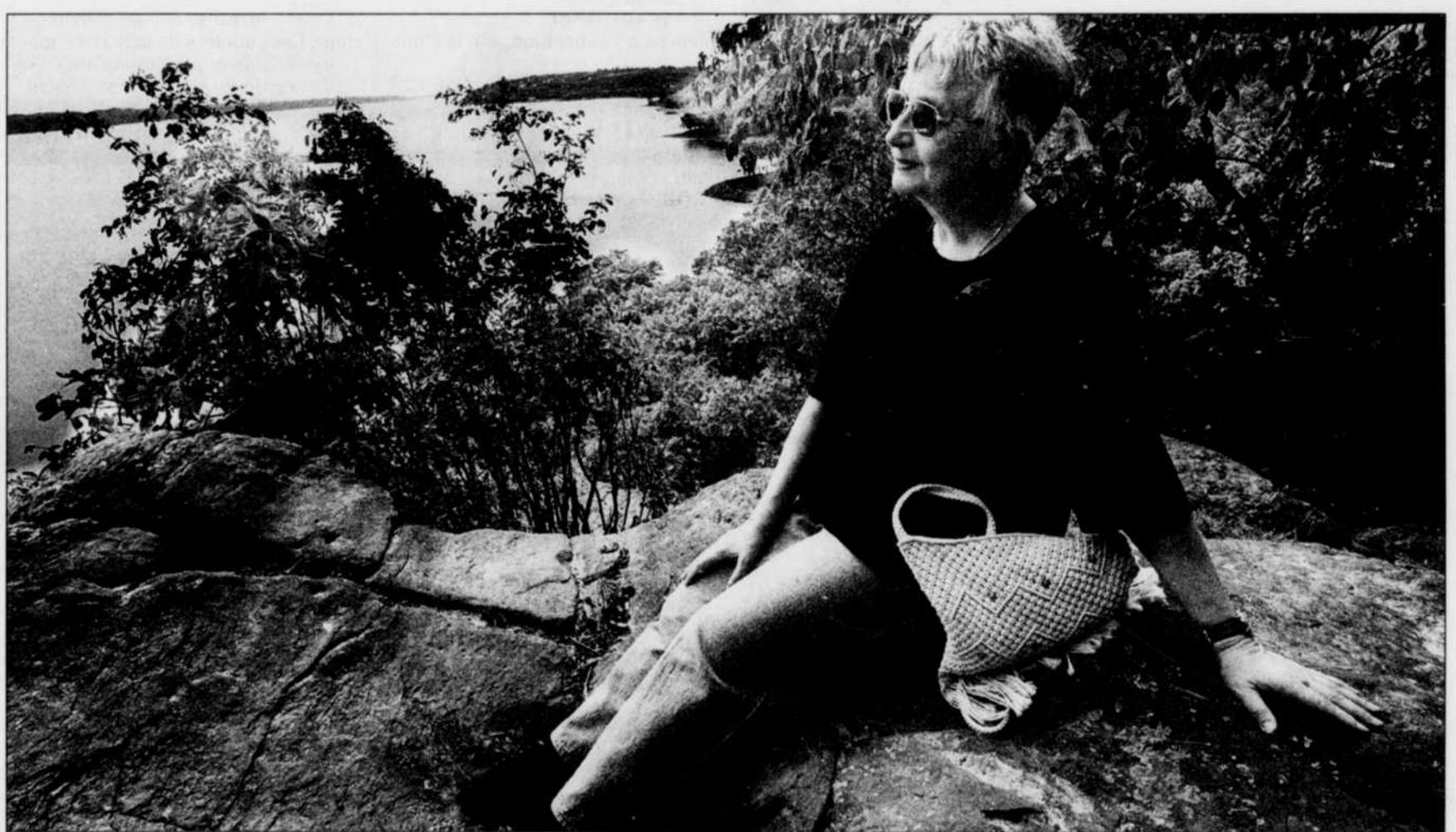
Le dernier rapport du Vérificateur général, rendu public à la mi-mai, a établi que la mauvaise administration du Centre des congrès de Québec était bien antérieure à la nomination de Francine Dubé; cette dernière a été renvoyée de son poste en février. Elle poursuit le gouvernement pour une somme d'environ 700 000 \$. Et le ministre Cliche ne semble pas enclin à en arriver à une entente hors cour dans ce dossier. «Nous sommes une famille de plaideurs», a-t-il lancé à la blague.

Aucune accusation ne sera portée contre Miville Vachon, un directeur qui a précédé M^{me} Dubé et qui a démissionné en 1996, alors que Rita Dionne-Marsolais était ministre. Déjà sous son règne, les règles administratives douteuses étaient en place, selon le Vérificateur général. «Le rapport du Vérificateur a été soumis au procureur général, mais il n'y avait pas de prise, pour porter des accusations», a expliqué, hier, David Cliche. Ce qui n'a pas été le cas de M^{me} Dubé.

Le nom de Miville Vachon a été associé à l'octroi de 70 millions \$ de baux inutilisés de la part de la Société immobilière du Québec (SIQ) dans l'édifice à bureaux de la FTQ à Montréal, alors que M. Vachon dirigeait la société.

Claude Pineault a un mandat de cinq ans à la direction du Centre des congrès.

Aucune accusation contre Miville Vachon

Un moment de répit pour M^{me} Boucher, sur la roche plate surplombant la plage Jacques-Cartier. Un endroit magnifique situé à l'est de la plage.

REJET DU STATIONNEMENT POUR LA PLAGE JACQUES-CARTIER

La mairesse Boucher revient à la charge

ROBERT FLEURY
Le Soleil

SAINTE-FOY — Les journalistes sont des privilégiés. Ainsi, hier après-midi, ils ont eu droit à une visite inédite de petits sentiers dominant la plage Jacques-Cartier en compagnie de la mairesse Andrée Boucher, dans les odeurs de fleurs et de sous-bois, tout ça pour mieux comprendre où se situait le stationnement projeté sur les terrains du CN et quel était ce fameux sentier qui devait descendre à la plage Jacques-Cartier.

Vis-à-vis la courbe du boulevard Champlain qui mène au pont Pierre-Laporte, on trouve le chemin des Retraités du CN. Il y a là une rue qui mène au dépôt à neige sous les tours d'Hydro et une rue de dessert, asphaltée, qui mène à une station de pompage de la CUQ. C'est cette rue qui serait élargie pour y stationner 150 véhicules de chaque côté, en diagonale. Au bout, un petit sentier descend en serpentant

doucement vers la plage, jusqu'à un plateau qui la surplombe de 30 à 40 mètres. C'est là que serait la descente.

M^{me} Boucher veut aménager ce sentier, l'élargir, le recouvrir de gravier, y installer des lampadaires, y faire une descente en longeant la falaise. Tout ça pour 250 000 \$. C'est dans le secteur dit de la roche plate, un superbe promontoire dominant la plage Jacques-Cartier, un boisé de chênes et d'érables magnifiques suffisamment clairsemé pour y installer des tables de pique-nique. Un endroit charmant à vrai dire.

M^{me} Boucher y a devisé une heure durant. «Québec est une reine, une princesse, une ville si belle. Nous ne sommes pas obligés de faire laid ici», dit-elle, entourée de feuilles de chêne, l'emblème de sa ville.

Mais la réalité reprend vite ses droits sur la poésie. «On a des conseillers qui pensent qu'avant eux, c'était le néant. Et qu'après, ce sera le déluge», lance-t-elle, ne prisant pas sa défaite pour le stationnement projeté. «Que voulez-

vous que je fasse. Je n'ai que trois voix». Mais elle n'a pas dit son dernier mot.

«Vous êtes bien chanceux. Nous autres, elle ne nous l'a jamais fait visiter le sentier puis le stationnement», dit Jacques Langlois, le conseiller indépendant qui a tenté d'introduire le cycliste à pied à la plage.

Si la mairesse a triomphé des indépendants avec son référendum improvisé, elle l'a payé chèrement lundi soir au conseil alors que des projets de règlement ont été battus à tour de rôle, dont le stationnement en question. «Une vengeance des indépendants», dit-elle.

«Ce n'était pas de la vengeance, mais nos idées. On dirait que la mairesse fait exprès pour nous présenter des dossiers à la dernière minute, sans préparation, sans documentation, et ce serait nous les coupables quand on lui pose des questions. J'ai mon voyage», répond Jean Normand.

«Prenez la question de sécurité. Il va

falloir de la surveillance. C'est un secteur boisé, éloigné des habitations. Il faut penser à du gardiennage», observe M. Normand.

La mairesse Boucher affirme avoir proposé à Jacques Langlois, son opposant du vélo, de marcher bras dessus, bras dessous avec lui, sur la plage, pour étudier la question. Il aurait refusé. Pour elle, les conseillers indépendants ne sont pas intéressés à visiter l'endroit. «Mais jamais de la vie. Elle ne me l'a jamais proposé. Même chose avec le stationnement qu'elle veut aménager. Plusieurs conseillers ont essayé de trouver par eux-mêmes le sentier qui mène à la plage et ils ne l'ont pas trouvé. Jamais elle ne nous a offert d'y aller», dit Jacques Langlois.

«On n'est pas des innocents. On aurait pu s'entendre si elle nous l'avait fait visiter. On est prêt à lui faire passer son règlement d'emprunt si elle arrive avec une bonne étude. Je vais lui demander une visite», dit Jacques Langlois, tanné de tous ces enfantillages.

Drogue dans les écoles

Deux des trois membres d'un petit réseau de trafiquants de drogues, actifs dans la région de Saint-Raymond, ont comparu, hier, au palais de justice. Peterson Pierre, 19 ans, et Éric Lemieux, 27 ans, sont accusés d'avoir vendu de la marijuana, de la cocaïne et du PCP à des adolescents de la polyvalente de Saint-Raymond. Le troisième membre du réseau, Éric Laflamme, lui aussi âgé de 19 ans, doit comparaître à son tour ce matin. Les trois présumés trafiquants habitaient un appartement, à Saint-Raymond, en compagnie également de la conjointe de Lemieux. Les policiers de la SQ se sont présentés à cet endroit samedi, où ils ont mis la main au collet de Lemieux. Les deux autres présumés complices, se sont livrés aux policiers en apprenant qu'ils étaient recherchés. Lemieux et Pierre ont pu recouvrer leur liberté moyennant le dépôt de 500 \$ en argent et de nombreuses autres conditions, dont celle de se tenir éloignés des cours d'écoles. G.B.

Violence conjugale à tout âge

La violence conjugale n'a pas d'âge, comme on a pu le constater, hier, au palais de justice, alors qu'un homme de 77 ans a reconnu sa culpabilité aux accusations de voie de fait et de menaces à l'endroit de sa conjointe de 74 ans. L'homme se retrouvait au tribunal pour la première fois de sa vie. Selon les détails fournis en cour, l'homme à l'âge vénérable aurait frappé sa conjointe sur une épaule. Selon le

témoignage de la fille du couple, qui est à l'origine de la plainte, son père aurait compris le mal qu'il a fait. Le juge René de la Sablonnière a imposé une sentence suspendue. L'homme pourra donc reprendre la vie commune avec son épouse. Il avait dû quitter le domicile familial pendant les procédures, qui n'ont duré que quelques semaines. G.B.

Débuts d'incendies

Un début d'incendie a été rapidement maîtrisé, hier vers 5 h 45, dans un édifice de la Grande Allée abritant notamment le bar Maurice. Le feu aurait pris naissance au troisième étage de l'édifice du 575, Grande Allée est. Une demi-heure plus tard, tout était rentré dans l'ordre et la cause de l'incendie fait présentement l'objet d'une enquête. Les dommages ont surtout été causés par l'eau, selon les pompiers. Par ailleurs, le commerce Allard fruits et légumes du 199, 2^e Avenue à Québec, a aussi été le théâtre d'un début d'incendie, hier vers 5 h, quand une cuve de lavage a fondu. Le feu a rapidement été circonscrit. H.D.

Barrage étanche

Les policiers de la Haute-Saint-Charles ont érigé un barrage routier samedi, de 20 h à minuit, sur la 1^{ère} Avenue à Lac-Saint-Charles. Cette soirée-là, des membres des Hell's Angels se rendaient à une fête qui se déroulait également sur la 1^{ère} Avenue. Un total de 115 personnes et 60 véhicules ont été interceptés. Aucun incident particulier n'est arrivé et six mandats d'arrestation ont été exécutés. H.D.

Embardée fatale

Un homme de 29 ans a péri au volant de sa motocyclette, hier midi, quand son engin (photo) a percuté de plein fouet une camionnette qui traversait le chemin Belveze, à Saint-Lambert. La victime est Mario Guillemette, de Saint-Étienne, sur la Rive-Sud de Québec. La violente collision a eu lieu à l'angle du chemin Saint-Aimé, vers midi. À cet endroit, une camionnette tirant un remorque chargée d'animaux a coupé la route au motocycliste. Ce dernier n'a pu éviter le véhicule lui barrant la rue. Sa moto a ensuite pris feu. La Sûreté du Québec examine présentement deux hypothèses pouvant expliquer l'accident. Le motocycliste roulait peut-être trop vite. Ou le conducteur de la camionnette a peut-être évité de faire son arrêt obligatoire, bloquant ainsi la route à Mario Guillemette. Le conducteur de la camionnette s'en est tiré avec un gros choc nerveux. Mario Guillemette est la deuxième personne à mourir au volant d'une moto depuis les cinq derniers jours. Vendredi, Jacynthe Grenier, 39 ans, de Saint-Côme, a péri dans les mêmes circonstances à Saint-Joseph-de-Beauce. Par ailleurs, un capotage a causé plus de peur que de mal, hier après-midi sur la route 132, à Beaumont. Un homme aurait perdu la maîtrise de son camion. Il aurait été conduit à l'Hôtel-Dieu de Lévis où sa vie n'est pas en danger.



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT PRADET

CHRYSLER

L'équivalent À VOUS de comparer

COMPAREZ LA LONGUE LISTE DE CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE DE CHRYSLER AVEC LA CONCURRENCE ET JUGEZ PAR VOUS-MÊME.

149\$ PAR MOIS
Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 2 440 \$.

Transport et préparation inclus. Aucun dépôt de sécurité requis.

Dodge/Plymouth Neon 1998, 2 portes
L'ensemble 23N comprend :

• Deux sacs gonflables de nouvelle génération • Moteur 2 litres, DACT, 150 ch • Poutres de renfort dans les portes • Console centrale • Suspension indépendante aux quatre roues • Couvercle du coffre à commande intérieure • Volant inclinable • Garantie de 3 ans ou 60 000 km • Assistance sur la route 24 h • Plein d'essence avec chaque achat ou location¹⁾ • et beaucoup plus encore • Consommation d'essence : ville : 9,1 L/100 km; autoroute : 6,1 L/100 km.



239\$ PAR MOIS
Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 3 375 \$.

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Dodge Stratus/Plymouth Breeze 1998
L'ensemble 24A + RAS comprend :

• Moteur de 2,4 litres, 16 soupapes, DACT • Climatiseur • Poutres de renfort dans les portes • Volant inclinable • Transmission automatique à 4 rapports • Suspension à double triangulation • Radio-cassette AM/FM stéréo avec 6 haut-parleurs • Deux sacs gonflables • Garantie de 3 ans ou 60 000 km • Consommation d'essence : ville : 11,3 L/100 km; autoroute : 7,1 L/100 km.



339\$ PAR MOIS
Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 2 995 \$.

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Chrysler Intrepid 1998
L'ensemble 22C comprend :

• Moteur V6 de 2,7 litres, 24 soupapes, 200 ch, DACT, en aluminium • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Lève-glaces et verrouillage électriques • Régulateur de vitesse/volant inclinable • Radio-cassette AM/FM stéréo • Deux sacs gonflables de nouvelle génération • Poutres de renfort dans les portes • Verrous à l'épreuve des enfants • Garantie de 3 ans ou 60 000 km • Plein d'essence avec chaque achat ou location¹⁾.



Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

¹⁾ Tarif mensuel établi à partir de la description du véhicule ci-haut. Comptant initial ou échange équivalent. Immobilisation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Un dépôt de sécurité sera exigé sauf pour la Neon. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'entretien du kilométrage après 61 200 km, au taux de 12 c le km. 1) Plein d'essence avec chaque achat ou location d'un modèle 1998 neuf.

Rabais du fabricant inclus. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre jusqu'à épuisement des stocks.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.

www.chryslercanada.ca

CHRYSLER
Dodge
Camions Dodge

CHRYSLER
Plymouth
Jeep Eagle



CHRYSLER

Davie se départit de la cale sèche Vanier

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ LÉVIS — Les industries Davie viennent de se départir de la cale sèche flottante Vanier, acquise en 1986 de la Vickers. L'énorme structure d'acier a quitté le chantier maritime, hier, avant-midi, en direction de Halifax.

« Depuis 1994, elle n'a pas été utilisée. Ça représentait des coûts importants pour l'entreprise », a indiqué hier, le président du syndicat des travailleurs du chantier, M. Richard Gauvin.

Coûts trop importants pour l'entreprise

À la fin des années 80 et au début de la présente décennie, la cale sèche flottante a été employée pour la réparation d'un navire. Durant cette période, les deux autres cales sèches étaient réservées à la construction de frégates pour le compte de la marine canadienne.

Dernièrement, le gouverneur fédéral a cédé aux industries Davie les deux cales sèches, avec un montant de 20 M \$ pour des réparations.

Par ailleurs même sans ententes sur le financement, les travaux se poursuivent sur la plate-forme Spirit of Columbus au port de Québec. Plus de 300 employés s'y affairaient ces jours-ci.

EN BREF

QUÉBEC Quadragénaire disparu

Marcel Caron, 49 ans, de la région d'Esprit-Saint, est porté disparu de son domicile depuis le 28 mai. Vu la dernière fois par son épouse, M. Caron portait un t-shirt blanc, une veste grise et des souliers bruns. Il mesure environ 1 m65 et pèse près de 60 kilos. Ses cheveux sont gris, il a les yeux bleus. Marcel Caron serait parti à bord d'une petite Suzuki Swift 1991, de couleur bleu marin. La Sûreté du Québec de Rimouski-Neigette demande l'aide de la population afin de retracer M. Caron ou son véhicule. Les informations, traitées de façon confidentielle, peuvent être communiquées au caporal Georges Choulnard au (418) 723-1122. H.D.

SMOG À QUÉBEC

Le nombre des cas d'asthme plafonne
Les enfants de Saint-Roch plus affectés

HUGO DUMAS
Le Soleil

QUÉBEC — Depuis trois ans, l'asthme a atteint un certain plateau : pas d'augmentation, ni de diminution du nombre de cas chez les Québécois. Sauf que cette maladie pulmonaire a miné le quotidien d'une proportion croissante de toutes les couches de la population du Québec, depuis le milieu des années 80.

C'est le médecin Pierre Lajoie, du Centre de santé publique de Québec, qui a dévoilé hier ces informations au SOLEIL. Depuis la parution d'une étude fédérale sur le « smog meurtrier » de la ville de Québec ce week-end, la santé respiratoire des Québécois continue d'alimenter les discussions.

QUARTIERS

L'étude a également démontré que les jeunes de la basse-ville de Québec fréquentent plus souvent les urgences que ceux de Sainte-Foy. Mais les recherches du Centre de santé publique ne tenaient pas compte de données comme la qualité de l'air dans les maisons ou autres facteurs de pollution intérieurs, par exemple. Seuls les dossiers médicaux ont été examinés.

Et la pollution atmosphérique peut-elle faire grimper les cas d'asthme ? « Il n'y a pas vraiment de relation très forte », constate le médecin, car l'asthme est une maladie multifactorielle.

La génétique y joue pour beaucoup. Mais des petites bibittes microscopiques aussi. En effet, les acariens, ces parasites qui vivent dans la poussière des maisons, déclenchent souvent des crises chez les enfants.

Ces minuscules êtres indésirables adorent l'humidité et les matières textiles. Et si on veut s'en débarrasser : dehors les rideaux, tentures et tapis. Pour diminuer les crises d'asthme, il est aussi suggéré d'envelopper de plastique le matelas du lit de l'enfant.

Le docteur Pierre Lajoie souhaite maintenant entreprendre une vaste étude dans le temps sur l'asthme, de concert avec la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Cette fois-ci, les statistiques provenant des cliniques privées pourraient être étudiées.

La capitale envahie



Du 14 au 16 août, plus de 1500 soldats et civils envahiront les plaines d'Abraham, derrière le manège militaire, pour y faire renaître la vie militaire du XVIII^e en Amérique du Nord. L'événement, à l'assaut de la capitale ! est organisé par Parcs Canada, la Commission des champs de bataille nationaux et la Commission de la capitale nationale du Québec. Durant trois jours, les visiteurs pourront s'évader dans un décor du XVIII^e siècle et côtoyer les militaires de l'époque. Manoeuvres d'artillerie, exercices de manipulation d'armes et initiation aux stratégies militaires anciennes sont évidemment au programme. Martin Guay et Emmanuel Niron sont déjà prêts à jouer le jeu. La plupart des participants proviennent des États-Unis et du Canada. B.B.

PORT DE QUÉBEC

Une convention pour 5 ans
L'arbitre a rendu sa décision

MÉLANIE PAGEAU
Le Soleil

QUÉBEC — Les débardeurs du port de Québec ont finalement une nouvelle convention collective. Reste à voir si cela sera suffisant pour ramener la paix au port.

L'arbitre a rendu sa décision, finale et définitive, la semaine dernière. Elle fera office de contrat de travail pour les cinq prochaines années. Valable depuis lundi, l'entente sera en vigueur jusqu'au 31 mai 2003.

Sans convention collective depuis 1994, les 104 syndiqués du SCFP-FTQ avaient fait la grève de décembre à avril. Les principaux points en litige portaient sur le salaire, la juridiction syndicale, la garantie de revenu et la durée de la convention.

Ne pouvant s'entendre, les parties patronale et syndicale avaient alors accepté de laisser l'arbitre Paul-Émile Thellend décider du contenu de leur contrat. Ayant d'abord agi comme médiateur, M. Thellend connaissait bien le dossier.

Depuis la semaine dernière, les représentants des deux parties analysent les résultats de l'arbitrage. « Ce n'est pas une question de gains ou de pertes », a affirmé le porte-parole de la Compagnie d'arrimage de Québec, Jean Ferron. « Nous avons accepté le processus dès le départ et nous sommes prêts à accepter les compromis. »

Parmi ces compromis, les patrons devront assumer de nouveaux coûts, comme ceux reliés à la préretraite des débardeurs.

UN COMITÉ POUR AMÉLIORER LES RELATIONS DE TRAVAIL

M. Ferron ne croit pas que pas que les relations de travail entre la direction et les employés seront meilleures pour autant. « Nous ne pensons pas, qu'à court terme, cela nous permettra de relancer le port de Québec », a-t-il avancé.

Les patrons misent plutôt sur un comité formé pour rétablir le climat de travail au port. Le « Comité de partenariat et de développement » sera formé de trois représentants patronaux et de



Quelques débardeurs, lors de la récente grève.

trois syndiqués. Au besoin, une personne des ressources humaines du Canada pourra se joindre au groupe.

Le comité se réunira à tous les mois dans le but de définir les nouvelles relations de travail. « On n'en n'a jamais vraiment eu (de relations de travail) », a avoué M. Ferron.

On se souviendra, entre autres, que des cadres avaient été victimes d'intimidation durant les négociations. Des enquêtes policières relatives à ces actes de violence avaient également été ouvertes.

L'arbitre Thellend reviendra dans quelques semaines pour expliquer les détails de la convention collective aux deux parties. La paix devrait ainsi revenir dans le port, du moins jusqu'en 2003.

Au moment de mettre sous presse, les représentants syndicaux n'avaient pas encore retourné les appels du SOLEIL.

Se baigner dans le fleuve
Possible à deux endroits sur la Rive-Sud

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

SAINT-ROMUALD — La baignade dans le fleuve sans risque de contamination aurait été possible à l'été 1997 à deux endroits précis sur la Rive-Sud, soit à l'anse de La Martinière, dans la partie est de Lévis, et à l'anse Saint-Charles, à Beaumont.

C'est ce que démontre une étude menée l'an dernier par le GIRAM, le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu, avec l'appui financier du gouvernement fédéral.

Sur les 17 échantillons d'eau prélevés à La Martinière, quatre ont obtenu la cote A (excellente), 10 la cote B (bonne) et trois la cote C (médioce mais baignable). Du côté de Beaumont, trois tests ont été classés avec la cote A et 14 avec la cote B.

On ne peut toutefois en dire autant aux huit autres endroits qui ont fait l'objet de prélèvements afin de mesurer le niveau de coliformes fécaux. Selon les auteurs de l'étude, plus on se rapproche de l'embouchure de la rivière Chaudière, plus le niveau de pollution est élevé. Les auteurs de la recherche n'hésitent pas à conclure que ce cours d'eau est une source importante de contamination du fleuve. C'est effectivement à la plage Garneau de Saint-Romuald où on trouve les hauts taux de pollution. Des tests ont montré des taux de 6000 coliformes fécaux par 100 ml d'eau alors que la cote maximum pour être baignable est de 200 coliformes et moins.

La plage Garneau de Saint-Romuald est la plus polluée

USINE D'ÉPURATION

On estime cependant que l'entrée en service, à la fin de l'année dernière, de l'usine d'épuration de Saint-Nicolas, Charny et Saint-Rédempteur, permet déjà d'améliorer de beaucoup la qualité de l'eau près de la rivière Chaudière. À l'anse Tibbits, la situation est meilleure. Six des 17 prélèvements ont toutefois révélé que l'eau y était polluée. Au quai Paquet, face au Château Frontenac, les résultats d'analyses de 13 échantillons sur 16 se sont avérés positifs pour la baignade.

« Les résultats de l'échantillonnage démontrent assez clairement, même en tenant compte des limites méthodologiques, que la qualité bactériologique de l'eau n'est pas si mauvaise. Le fleuve n'est pas, ou n'est plus, un égout à ciel ouvert, du moins en ce qui concerne la contamination bactériologique », ont conclu les auteurs de la recherche sur l'état du fleuve à des fins récréatives.

« Les résultats obtenus sont encourageants et permettent d'entretenir de bons espoirs de récupérer les usages récréatifs en bordure du fleuve, notamment la baignade. Cependant, il faudra compléter ou poursuivre les efforts d'assainissement si nous voulons retourner au fleuve en toute sécurité au début du 21^e siècle », ont-ils ajouté.

Pour améliorer davantage la qualité de l'eau du fleuve, le GIRAM propose aux municipalités riveraines d'assurer en tout temps un bon fonctionnement de leur station d'épuration. L'organisme recommande également aux municipalités de faire l'inspection de toutes les installations septiques des résidences et chalets en bordure du fleuve.

Le Groupe demande, en outre, que la CUQ règle les problèmes de débordement des eaux usées lors de fortes pluies.

Le supermarché de **AUT USAGÉE** LE SOLEIL
le lundi

loto-québec résultats
Banco
Tirage du 98/06/02
03 04 10 15 16
21 22 23 28 31
39 49 51 55 57
58 60 63 66 68
Tirage du 98/06/02
3 4
395 7731
Extra
Tirage du 98/06/02
NUMÉRO: 663988
T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. 1387432

QUÉBEC MULTI RÉNOVE INC.
Financement disponible
0% intérêt
• Portes • Fenêtres
• Revêtements ext.
• Escaliers intérieurs
Jusqu'au 30 juin:
SPÉCIAL sur revêtement installé
Centre d'affaires Hamel
3095, Hamel Ouest # 102
871-0798
Distributeur autorisé de **BONNEVILLE** PORTES ET FENÊTRES

LE PLUS GRAND CHOIX AU QUÉBEC DE PAPIERS FAIT MAIN ET PAPIERS FINS
PROVENANT DE PARTOUT DANS LE MONDE
PAPYRUS
PARCHEMINS
PAPIERS
LIEGE - BOIS
KOSO - GAMP
DAPHNE - ARCHES
ST-GILLES - ST-ARMAND, etc.
Gros et détail
COMMANDE: AUCUNE QUANTITÉ MINIMALE
20% sur présentation de ce coupon
Le Copiste du Faubourg
545, rue Saint-Jean, Québec G1R 1P5

SEBRING JXi CONVERTIBLE 1998
Toute équipée
DEMONSTRATEUR
Valeur de 36 000\$
Venez faire votre offre
MAISONNEUVE AUTOMOBILES
CHRYSLER Plymouth Jeep
138, rue Maisonneuve
47, boul. René-Lévesque, Québec
(à côté du Grand Théâtre)
529-8135

AILES
LES AILES DE LA MODE
Tommy pour les petits
Sandales pour enfants en jaune ou bleu, offertes à Brossard et Ste-Foy, 34,95 \$
10% additionnel sur les soldes
Ce mois-ci, en utilisant la carte de crédit Les Ailes MasterCard, vous économisez encore plus. Pour en profiter adhérez maintenant ! 1 888 88-AILES
JE SUIS UNIQUE

MAIL CHAMPLAIN CARREFOUR LAVAL PLACE STE-FOY
Sandales pour enfants en jaune ou bleu, offertes à Brossard et Ste-Foy, 34,95 \$
10% additionnel sur les soldes
Ce mois-ci, en utilisant la carte de crédit Les Ailes MasterCard, vous économisez encore plus. Pour en profiter adhérez maintenant ! 1 888 88-AILES

ON A RÉDUIT LE PRIX DE L'ARGENT DE TROIS ET CINQUANTE



MÉDAILLÉE D'ARGENT 1998 CATÉGORIE LAGER INTERNATIONALE

La Labatt Bleue a remporté la médaille d'argent dans la catégorie lager internationale lors d'un important concours brassicole tenu à Londres. 200 brasseries provenant de 36 pays participaient à cet événement. Il y a de quoi être fier, d'autant plus que c'est la seule bière canadienne à avoir mérité un prix.



Pour célébrer, la Brasserie Labatt vous offre, pour une **durée limitée**, la caisse de Bleue, format 24, avec un **rabais* de 3,50 \$**.

Profitez-en, car ce n'est pas tous les jours qu'on peut s'offrir de l'argent à ce prix-là.

*Rabais applicable au prix de détail en vigueur chez les détaillants affichant le rabais, sous réserve du prix fixé par la loi.

Cinéma de 3000 sièges dans l'édifice Paquet

Le projet laissera un immeuble désaffecté

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC—La Ville de Québec se dit prête à aider l'implantation d'une salle de cinéma de 3000 sièges dans l'ancien édifice Paquet pour l'an 2000, mais ignore quelle sera l'ampleur des subventions demandées par le promoteur Jean Campeau. Le Cinéplex Odéon deviendra un immeuble désaffecté qu'il faudra reconvertir ou démolir.

L'annonce faite par le directeur général de la Corporation Cinéplex Odéon, Claude Chabot, la semaine dernière, pourrait bien servir de fer de lance pour la revitalisation de la rue Saint-Joseph, avec la suppression du toit du mail jusqu'à la rue La Chapelle, estime la Ville de Québec, consacrant ainsi avec son style Quartier latin, la vocation animation et festival recherchée.

TROP DE SALLES?

Interrogé par le conseiller indépendant Martin Forgues, lequel s'inquiétait de la prolifération des salles de cinéma dans la région de Québec et de la fermeté des intentions de Cinéplex Odéon pour le centre-ville de Québec, le conseiller responsable du développement urbain Claude Larose s'est fait rassurant.

«J'ai rencontré M. Chabot et il a dit tenir beaucoup à un cinéma au centre-ville. Il a fait cet engagement verbalement, par écrit, et en conférence de presse. Il est allé très loin dans son engagement», dit M. Larose, confiant que le projet de 14 salles et de 3000 places se réalisera vraiment d'ici deux ans.



Martin Forgues

«De toute façon, si Odéon ne faisait rien, le Cinéplex Charest est un concept dépassé qui fermerait dans cinq ou six ans», dit le conseiller.

Seule ombre au tableau: les salles actuelles, rue Du Pont, seront désaffectées. «L'édifice ne sera plus utile comme cinéma et ne sera pas simple à

recycler. C'est un problème important, mais l'immeuble appartient à une entreprise privée. Cela ne se fera pas demain matin, on a donc le temps d'y travailler», dit-il.

PAS D'ANIMOSITÉ

Malgré des questions de l'opposition, le conseiller responsable du Centre de développement économique et urbain (CDÉU) nie nourrir quelque animosité que ce soit avec le promoteur Campeau. Mais c'est un secret de Polichinelle que la Ville trouve que le promoteur exagère dans ses demandes de subventions.

«Nous avons travaillé plusieurs projets avec M. Campeau et avec d'autres promoteurs, et cela a toujours été complexe. On ne donne pas le butin de la Ville ni tout ce que les promoteurs demandent. Son projet de cinéma sera traité comme tous les autres. L'idée est très intéressante. Nous n'en sommes pas à négocier le montant d'aide», dit-il.

SAINTE-FOY



M^{re} Boucher signant la pétition, entourée d'enfants.

Ados unis contre le travail des enfants

HUGO DUMAS
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — La pire chose à faire à un enfant, selon Andrée Boucher? Le maltraiter, l'exploiter, en abuser. Et c'est dans cette optique que la mairesse de Sainte-Foy a ajouté sa signature à une longue pétition dénonçant le travail forcé des enfants, qui lui a été présentée, hier midi, par un petit groupe d'étudiants de l'école secondaire de Rochebelle.

La mairesse a également apposé sa griffe au bas d'une lettre d'appui à la démarche des adolescents, promettant de l'expédier dans les plus brefs délais au premier ministre Jean Chrétien.

CONFÉRENCE MONDIALE

Pourquoi tout ce tapage? C'est hier, à Genève, en Suisse, qu'a débuté la Conférence internationale du travail qui veut bannir l'exploitation des enfants sous toutes ses formes. Selon des chiffres émanant du Bureau international du travail, environ 250 millions d'enfants des quatre coins du globe effectuent un travail

contraignant et dégradant. Mais il n'y a pas qu'à Rochebelle, où 1450 signatures ont été récoltées, que la condition des enfants préoccupe.

PÉTITION

Plusieurs écoles secondaires et primaires de la région de Québec ont aussi fait circuler des pétitions du même genre. À l'école secondaire Roger-Comtois de Loretteville, 32 élèves de troisième secondaire ont envahi l'hôtel de ville, hier après-midi, dans le but de sensibiliser le maire Denis Giguère aux conditions de travail abusives des enfants.

Même scénario à Charlesbourg, la semaine dernière. Une soixantaine d'élèves fréquentant les écoles Parc-Orléans, Albert-Ouellet ainsi que la polyvalente de Charlesbourg ont rendu visite au maire Ralph Mercier avec le même objectif en tête: dénoncer le travail des jeunes.

Et les adolescents de Rochebelle interviewés par LE SOLEIL en connaissent beaucoup sur le sujet des enfants.

Saviez-vous que la compagnie Nike exploiterait des enfants en Chine, en Indonésie et au Vietnam? Heureusement, les cinq adolescentes qui coordonnaient le projet à Rochebelle, portaient hier à leurs pieds... des sandales. Pas d'espadrilles Nike en vue.

Émeute: sentence en juillet

David Baillargeon, un émeutier de la Saint-Jean 1997, connaîtra sa sentence le 20 juillet. Le jeune homme de 23 ans, de Shawinigan, a plaidé coupable, hier, devant le juge Hubert Couture, d'avoir pris part à une émeute. Le jeune homme était, selon les explications de l'avocate de la défense, Me Nathalie Duchesne, sous l'effet de l'alcool et de la drogue lorsqu'il a lancé quatre bouteilles en

direction des policiers. Depuis ces événements, Baillargeon aurait complété une thérapie pour mettre fin à son problème de consommation de drogue. Un rapport préliminaire sera préparé et le jeune émeutier devra revenir devant le tribunal pour connaître sa sentence. Comme ce fut le cas pour d'autres émeutiers, la Couronne réclame une peine de six mois de prison. G.B.

La SAAQ vérifie les sièges pour enfants

Invitation aux parents

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

LÉVIS — L'utilisation conforme des sièges d'auto pour enfants a diminué depuis cinq ans, ce qui augmente d'autant par ailleurs les risques de décès et de blessures graves.

C'est ce qu'a indiqué, hier un représentant de la Société de l'assurance automobile du Québec, Patrice Letendre, à l'occasion de l'annonce d'un projet-pilote de vérification des sièges d'auto pour enfants.

«Chaque année au Québec, 700 enfants de moins de cinq ans, passagers d'un véhicule, meurent ou sont blessés dans des accidents de la route. Plusieurs de ces blessures et décès pourraient être évités si les enfants étaient assis dans le bon siège, si les sièges étaient bien installés et si les enfants étaient bien attachés dans leur siège», a-t-il affirmé.

Une enquête réalisée en 1997 par la SAAQ a démontré que 80% des enfants de moins de cinq ans utilisent un siège approprié. Cependant, dans un cas sur deux, l'enfant n'est pas bien retenu dans son siège ou le siège est mal fixé à la banquette du véhicule.

Cette même recherche a permis d'apprendre que 5% des enfants de moins de cinq ans n'avaient pas de siège d'auto et 15% n'avaient pas le bon siège.

M. Letendre a rappelé que des études américaines avaient conclu que l'utilisation appropriée d'un siège d'auto pour enfant réduit de 70% les possibilités de décès et de blessures graves en cas d'accident d'automobile.

La clinique de vérification des sièges d'auto pour enfant aura lieu le samedi 13 juin. Un nombre de 19 CLSC des régions de Québec et Chaudière-Appalaches organiseront 29 cliniques afin de prévenir des blessures.

Ce service sera donné gratuitement par des gens formés par la CAA-Québec. La compagnie Evenflo fournira gratuitement plusieurs pièces pour corriger les sièges défectueux. Des garagistes locaux seront également mis à contribution lors de ces cliniques.

De plus, le 13 juin, les policiers municipaux inviteront les automobilistes qui ont un enfant ou un siège d'auto à bord du véhicule à se rendre à la clinique pour y effectuer une vérification.

En un souffle nouveau...

Zip rendait et rouvre ses portes!

Si le lieu est le même, il en va tout autrement pour sa superficie et sa nouvelle image!

Dés maintenant, venez voir notre Zip... plus grand, plus beau, tout neuf, blanc et plus que jamais sur le terrain de la rue d'Orléans.

Les 4, 5, 6 et 7 juin, ne manquez pas l'événement «portes ouvertes» Zip... avec le Zip que vous aimez et beaucoup plus...

Meubles et accessoires... 871-2221 coin Hamel - Henri-IV

Open aux heures habituelles des magasins et le dimanche

VOUS PERDEZ VOS CHEVEUX?

LA TRANSPLANTATION EST LA SOLUTION DÉFINITIVE

QUEL QUE SOIT LE DEGRÉ DE VOTRE CALVITIE

Il s'agit de répartir les cheveux sains dans la zone chauve en transplantant de petits morceaux de peau contenant de 1 à 4 cheveux, appelés microgreffes.

Cette technique est idéale pour augmenter la densité chez les personnes qui ont déjà été traitées avec la technique des greffons de 8 à 10 cheveux.

PRIX TRÈS CONCURRENTIELS
15 ans d'expérience
(ce traitement s'applique également aux femmes)

N.B. Il est préférable de consulter directement le médecin qui pratique la transplantation afin d'éviter les intermédiaires et les coûts additionnels, tels que commissions, ristournes, etc.

POUR RENSEIGNEMENTS OU RENDEZ-VOUS

Dr Gérard Naud, m.d.
omnipraticien
2954, boul. Laurier (bureau 300A)
Sainte-Foy (Québec)
(418) 653-2226

LE QUÉBEC LE CANADA

PROJET DE LOI SUR LE NOUVEAU CANADA

Manning se tourne vers l'Ouest et l'Ontario

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

OTTAWA — Le chef du Parti réformiste, Preston Manning, tentera au cours de l'été de rallier les premiers ministres de l'Ontario et des quatre provinces de l'Ouest à son projet de loi sur le nouveau Canada qui prévoit une vaste décentralisation des pouvoirs au profit des provinces.

D'ores et déjà, le chef réformiste estime qu'il a l'appui tacite de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, trois provinces qui se sont prononcées à quelques reprises dans le passé en faveur d'un nouveau partage des pouvoirs.

Ce faisant, Preston Manning veut démontrer aux Québécois tentés par l'option souverainiste que son projet de réforme recueille des appuis importants au pays et n'est pas la démarche d'un seul parti politique vouée à l'échec.

«Le premier ministre de l'Ontario Mike Harris et plusieurs de ses collègues ont déjà manifesté beaucoup d'intérêt en ce qui a trait à la décentralisation des pouvoirs. Je crois qu'il sera facile de les convaincre au cours des prochains mois», a déclaré Preston Manning au cours d'une entrevue exclusive accordée au SOLEIL.

M. Manning juge cette entreprise de persuasion d'autant plus importante qu'il reconnaît volontiers que tout projet de changements, aussi intéressant soit-il, risque d'être balayé du revers de la main du simple fait qu'il ait été peaufiné par le Parti réformiste, qui traîne encore une mauvaise image au Québec.

Le chef réformiste a dévoilé les propositions contenues dans le projet de loi sur le nouveau Canada au début du



Preston Manning

mois de mai. Il a expédié un exemplaire de ce projet de loi à tous les députés de la Chambre des communes, y compris aux députés du Bloc québécois, dont bon nombre d'entre eux le jugent intéressant.

Le chef réformiste, qui compte tenir des consultations publiques au sujet de ses propositions au cours des prochains mois avant de déposer formellement le projet de loi amélioré aux Communes à l'automne, en a également envoyé un exemplaire aux premiers ministres des provinces, y compris au premier ministre du Québec, Lucien Bouchard.

En sollicitant l'appui des premiers ministres des provinces, Preston Manning tentera aussi par la bande de convaincre le plus grand nombre de députés libéraux de l'endosser, eux

qui détiennent la majorité aux Communes et qui sont donc en bout de piste maîtres du sort qui sera réservé à sa démarche.

Car un projet de loi privé ou initié par une formation politique qui n'est pas au pouvoir franchit rarement toutes les étapes nécessaires pour devenir loi.

«Il est vrai que si nous le déposons comme projet de loi privé, nos propositions n'ont aucune chance d'être adoptées. Voilà pourquoi nous avons écrit à tous les députés et à tous les premiers ministres afin qu'ils les appuient ou suggèrent des améliorations», a-t-il déclaré.

«À notre avis, il s'agit des meilleures propositions qui ne sont pas d'ordre constitutionnel que nous pouvons mettre sur papier. Mais nous aimerions avoir les commentaires des autres députés et des provinces afin de les améliorer si possible,

car nous n'avons pas le monopole de la vérité sur ces questions», a-t-il encore dit.

Cela dit, Preston Manning soutient que les propositions contenues dans son projet de loi sur le nouveau Canada sont en quelque sorte le prolongement de l'article 7 de la Déclaration de Calgary, qui a été adoptée par toutes les provinces anglophones à l'exception de la Nouvelle-Écosse.

Cet article stipule essentiellement qu'Ottawa et les provinces doivent travailler de concert afin de trouver les meilleures façons d'offrir des programmes à la population.

Le chef réformiste reconnaît par ailleurs que ses propositions risquent de faire peur aux plus petites provinces telles que le Nouveau-Brunswick ou la Nouvelle-Écosse. Mais il se dit confiant d'obtenir leur appui en mettant aussi sur la table un nouveau pacte fiscal.

LOIS ANTITABAC

Rock donne 5 ans

Délai allongé pour la commandite des événements sportifs et culturels

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Le gouvernement Chrétien semble avoir entendu la voix des organisateurs d'événements sportifs et culturels du Québec qui dépendent largement des commandites des compagnies de tabac.

Le ministre de la Santé Allan Rock annoncera aujourd'hui qu'il accordera un délai de cinq ans aux compagnies de tabac afin de mettre un terme à leurs commandites, harmonisant ainsi en grande partie sa loi antitabac au projet de loi déposé récemment par son homologue québécois Jean Rochon, a appris hier LE SOLEIL.

Toutefois, si l'échéancier initial du 1^{er} octobre ne tient plus, Ottawa rend sa loi plus sévère en ce sens que toutes les commandites seront dorénavant interdites alors qu'elles pouvaient occuper auparavant au plus 10% d'une enseigne de promotion d'un événement.

«Ces amendements devraient plaire à tout le monde puisqu'ils accorderont un délai supplémentaire aux organisateurs d'événements sportifs et culturels, mais ils interdiront aussi toute commandite après cet échéancier», a indiqué une source digne de foi qui a requis l'anonymat.

Ces amendements, promis par les libéraux de Jean Chrétien il y a plus d'un an, risquent tout de même d'accentuer la pression sur le gouvernement Bouchard. Car le projet de loi du ministre Rochon, présentement à l'étude à l'Assemblée nationale, prévoit lui aussi un délai de cinq ans, mais il ne s'appliquera qu'aux courses automobiles dont le Grand Prix de Montréal, qui, incidemment, aura lieu en fin de semaine.

Dans le cas des autres événements sportifs et culturels, le délai n'est que de deux ans, un échéancier que les orga-

nisateurs jugent nettement trop serré afin de trouver d'autres sources de financement.

Même si la loi fédérale est plus permissive à cet égard, c'est le délai de deux ans imposé par le gouvernement du Québec qui s'appliquera compte tenu que la loi québécoise comporte des mesures plus restrictives.

«Même si nous accordons un délai de cinq ans, ce sont les dispositions du Québec qui s'appliqueront puisqu'elles sont plus sévères. Car lorsqu'il y a des lois adoptées par deux gouvernements différents sur un même sujet, ce sont toujours les mesures les plus restrictives qui ont préséance. La balle est maintenant dans le camp du Québec», a indiqué le haut fonctionnaire.

En déposant ses amendements, le ministre Allan Rock confirmera par ailleurs qu'il a fait une croix sur le fonds de transition de 100 millions \$ auquel il avait songé au départ. Il estime que ce fonds est maintenant inutile compte tenu du délai de cinq ans qu'il accorde maintenant aux organisateurs d'événements sportifs et culturels.

Mis au parfum des amendements qui seront déposés aujourd'hui, le directeur général du Festival international d'été, Michel Létourneau, s'est déclaré satisfait de voir le ministre Rock accéder à la demande du Ralliement pour la liberté de

commandite.

En entrevue au SOLEIL, M. Létourneau a également invité le ministre Rochon à harmoniser complètement son projet de loi aux mesures fédérales de sorte que tout le monde soit traité de la même manière.

«Dans l'ensemble, je suis satisfait de ce que propose le ministre Rock. Il reste maintenant à convaincre le ministre Rochon de s'aligner sur le fédéral. Un délai de cinq ans nous accorderait une perspective de travail qui est réaliste», a-t-il commenté.

En déposant de tels amendements, le ministre Rock s'attirera assurément les foudres du lobby antitabac qui promettait déjà hier de monter aux barricades.

Ottawa fait une croix sur le fonds de transition de 100 millions \$

Rochon espère toujours faire adopter sa législation avant la fin de la session

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Le ministre Jean Rochon conserve l'espoir de gagner sa course contre la montre et de doter le Québec de sa législation «antitabac» avant la fin de l'été.

Hier, l'entourage du ministre de la Santé et des Services sociaux s'est montré confiant que le projet de loi franchisse, dès ce soir, l'étape de l'adoption en seconde lecture par l'Assemblée nationale. En soirée, le caucus des députés libéraux a voté en faveur de cet appui de principe.

«L'étude article par article, en commission parlementaire, devrait se faire, la semaine prochaine, normalement», a prédit l'attachée de presse du ministre Rochon, France Amyot.

La semaine dernière, Lucien Bouchard a refroidi les ardeurs des partisans de la proposition législative visant prioritairement à empêcher les jeunes de fumer et à restreindre au maximum les

endroits où les fumeurs peuvent «en griller une». Le premier ministre avait insisté sur le fait qu'il ne s'était jamais engagé à ce que la loi soit sanctionnée avant la fin de la session.

«Nous maintenons nos chances pour une adoption, en juin, a repris, hier, M^{me} Amyot. Le calendrier parlementaire nous le permet encore.»

Hier soir, le député libéral Pierre Marsan a indiqué que sa formation politique endosse le principe de la loi même si «nous avons beaucoup de réserves sur un certain nombre d'articles de loi. Il a laissé entendre que le Parti libéral du Québec exigera des assouplissements.

Un de ceux-là pourrait toucher le bannissement de la commandite par les fabricants de cigarettes. À ce sujet, le ministre Rochon a évoqué la possibilité de jeter du lest, probablement en accordant un délai de cinq



Jean Rochon

ans pour éliminer les contributions de l'industrie du tabac aux événements sportifs et culturels. Un tel ajustement apparaîtrait, aujourd'hui, dans la loi fédérale.

Le porte-parole du PLQ a aussi fait allusion à ce qui lui semble être des irritants. Ce serait le cas, entre autres, pour la décision d'interdire, à compter de l'an prochain, la vente de cigarettes en pharmacie.

Il en serait de même pour les dispositions de la loi visant à réglementer les produits contenus dans les cigarettes. Le PLQ se montrerait ainsi sensible aux arguments des pertes d'emplois, arguments évoqués par les fabricants, mais aussi par les producteurs de tabac du Québec.

M. Marsan a tenu à dire qu'il est agacé par «l'intrusion dans la vie privée, la police du tabac et les délations» que sous-tendrait l'application de la loi. «Peu de gens nous en ont fait la remarque. Mais nous ferons une critique serrée, à ce sujet.»



Le ministre Jacques Brassard a écouté avec intérêt les propos des experts.

COMMISSION PARLEMENTAIRE

Dure journée pour la Déclaration de Calgary

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Déclaration de Calgary est sortie amochée de la première journée de travail de la commission parlementaire chargée de l'étudier. Les experts ayant répondu à l'invitation du gouvernement québécois l'ont passée au hachoir.

L'entente de Calgary n'a ni plus ni moins de valeur qu'une carte de Noël, a lancé le premier expert invité, le constitutionnaliste Jacques Frémont, directeur de recherche en droit public de l'Université de Montréal.

«Les cartes de Noël, ça arrive dans le courrier, puis on dit: Ah! C'est le fun. Un tel pense à moi ou une telle ne m'a pas oublié complètement.»

Les quatre experts entendus hier ont rappelé la valeur relative du document que le gouvernement québécois soumet à leur loupe ces jours-ci. Il ne s'agit pas d'un texte juridique, mais d'une déclaration politique, qui reconnaît à la fois le caractère «unique» du Québec et l'égalité des provinces.

Comme Mario Dumont avant lui, Jean Allaire, qui a milité 35 ans au PLQ avant de fonder l'Action démocratique, a comparé l'entente de Calgary à un vulgaire communiqué de presse.

De façon générale, les experts ont répété qu'elle constitue un recul par rapport à Meech et Charlottetown. Une affirmation qui n'a pas ébranlé le critique libéral en matière constitutionnelle, Jean-Marc Fournier, selon qui l'entente doit être analysée pour ce qu'elle est: un simple énoncé politique reflétant la bonne volonté du reste du Canada à l'égard du Québec et rien de plus.

Pour Jacques Frémont, le véritable problème déborde toutefois largement Calgary. Il se situe dans l'évolution du fédéralisme au cours des 20 dernières années, une évolution souvent dictée par la Cour suprême.

«Je ne pense pas dramatiser en disant qu'il y a même un danger de municipalisation des compétences provinciales, et ce, surtout en matière économique (...). Le fédéral a (maintenant) plus de pouvoirs que ceux qu'ils utilisent.»

Dans sa conclusion, Jean Allaire a rivié le clou à la fameuse Déclaration en affirmant qu'elle serait tout juste bonne à servir les intérêts électoraux des libéraux. «Cette déclaration pourrait être un truc électoral, peut-être pour les prochaines élections provinciales (en donnant un semblant d'argument aux fédéralistes.»

Il a invité les partis politiques québécois à demeurer attentifs aux initiatives «sérieuses» venant du reste du Canada. Il range le projet de Preston Manning dans cette catégorie.

«Les efforts, bien qu'imparfaits, de l'opposition officielle à Ottawa pourraient présenter un début, mais la Déclaration de Calgary ne passe pas le test à cet égard.»

Un recul par rapport à Meech, selon les experts

Première défection à Alliance Québec

La Quebec Farmers Association claqué la porte; d'autres pourraient suivre

MONTREAL (PC) — Une première défection au sein d'Alliance Québec s'est produite lundi lorsque, dans la foulée de l'élection de William Johnson et de son discours de clôture de la veille, dans lequel il a menacé son propre conseil de direction d'avoir recours à une injonction pour le destituer, la Quebec Farmers Association a claqué la porte.

Et d'autres départs risquent de se produire si M. Johnson persiste à employer une approche qui prône la confrontation.

« La situation est très explosive », a déclaré hier le directeur de Voice of English Quebec, représentant les anglophones de la région de Québec, Léon Jackson.

« Dans les sections de l'Alliance, dans les organisations membres et dans les associations régionales, il y a beaucoup de gens qui se parlent au téléphone depuis lundi, et on examine toutes les options qui s'offrent », dont la création d'un nouveau lobby anglophone.

Lors d'un entretien téléphonique, M. Jackson a ajouté qu'« il y a beaucoup d'inquiétude » au sein

de plusieurs groupes membres de l'Alliance Québec du fait que celle-ci pourrait voir ses orientations changer de manière draconienne sous le leadership de William Johnson.

En ce qui a trait à Voice of English Quebec, qui compte 1000 membres, « l'approche conflictuelle de M. Johnson ne reflète pas la façon dont nous fonctionnons dans notre région. Notre organisme travaille très étroitement avec la population francophone, et nous croyons que sa présidence pourrait ternir notre réputation », a-t-il relaté, précisant que d'autres associations de l'extérieur de Montréal éprouvaient le même malaise.

M. Jackson, qui a été élu au conseil de direction, dit toutefois que son groupe prendra le temps de bien étudier la situation avant de prendre une décision quant à son avenir: « Nous allons discuter avec M. Johnson, nous allons voir si des compromis sont possibles et essayer de trouver une for-

mule gagnante. »

Au cours du week-end, William Johnson a été élu par une très faible marge (135 voix contre 127), et l'assemblée générale de l'Alliance a adopté tous les principes qu'il avait défendus pendant la campagne, dont un recours aux tribunaux pour obtenir l'accès universel à l'école anglaise. Le président se trouve cependant en minorité au conseil de direction et à l'exécutif, qui ont manifesté de grandes réticences à le suivre sur cette voie.

Pour Léon Jackson, cette approche « a créé une polarisation au sein de la communauté anglophone et pourrait provoquer un débat linguistique dont ni les anglophones ni les francophones ne bénéficieraient ». Lui et d'autres veulent plutôt voir l'Alliance traiter de services de santé, d'éducation et d'économie. « C'est moins spectaculaire que les lois et la Constitution, mais c'est très important pour nos gens. » Quant à la Quebec Farmers Association, elle a in-

voqué « un virage prononcé qui dessert les intérêts des communautés d'expression anglaise » pour expliquer son départ de l'Alliance. « L'établissement de consensus a été remplacé par une approche hautement partisane et conflictuelle qui ne peut que nuire à l'action et à l'efficacité de l'Alliance », écrit son président, Hugh Maynard, dans une lettre envoyée à AQ.

Par ailleurs, l'association des Townshippers, représentant les anglophones de l'Estrie, a aussi quitté l'Alliance, mais elle l'avait fait dès le 20 mai dernier et sa décision, destinée à « formaliser son autonomie », n'a aucun lien avec l'élection de M. Johnson, a-t-on précisé hier.

La porte-parole des Townshippers, Jane Loiselle, a tout de même indiqué que l'organisme, qui compte 6000 membres, doutait de la pertinence de la plate-forme de son nouveau président. « Nous sommes particulièrement préoccupés par la question de la langue. Nous travaillons avec nos voisins francophones, et nous le faisons en privilégiant la négociation et non la confrontation. »

Charest tempore

MONTREAL (PC) — Le chef libéral Jean Charest ne pense pas que le gouvernement fédéral doive cesser de verser sa subvention de 1 million \$ au groupe Alliance Québec, contrairement à ce qu'a demandé le premier ministre Lucien Bouchard.

« On n'en est pas rendu là. Attendons de voir ce qui va se passer », a commenté M. Charest hier, alors qu'il était interrogé par les journalistes, après qu'il eut accordé une entrevue de près de deux heures à l'animateur Jean Lapierre, sur les ondes de la radio CKAC.

Interrogé par l'ancien député bloquiste, qu'il a côtoyé à la Chambre des communes, M. Charest s'était pourtant montré cinglant à l'endroit du nouveau président d'Alliance Québec William Johnson.

« Je ne veux rien savoir de Bill Johnson », a-t-il lancé, estimant que ce dernier est « assez isolé aujourd'hui ».

M. Charest s'est même plu à souligner que les Townshippers, une association d'anglophones des Cantons de l'Est, s'était dissociée des positions du nouveau président d'Alliance Québec, perçu comme un radical.

Charest prédit la «partition» d'Alliance Québec

Ses positions contre la langue officielle du Québec et en faveur d'une contestation judiciaire de l'accès à l'école anglaise sont critiquées au sein même de la communauté anglophone. Si M. Johnson continue, « ça va être la partition d'Alliance Québec son plus gros problème », a noté un Jean Charest narquois.

Le chef libéral a répété que son parti était en faveur du consensus dégagé sur la question linguistique au Québec, notamment la disposition voulant que les enfants d'immigrants doivent fréquenter l'école française. Il n'est « pas question de changer de cap » à ce sujet au Parti libéral du Québec, a prévenu M. Charest.

Il a cependant ajouté qu'il trouvait « agaçant » le rôle de « la police de la langue », c'est-à-dire la Commission de protection de la langue française, chargée de veiller à l'application de diverses dispositions de la charte, dont celles sur l'affichage commercial. M. Charest estime que là est « probablement » le seul aspect où « il y aura des choses à faire » pour un éventuel gouvernement libéral.

Même s'il se dissocie de William Johnson, M. Charest n'est pas prêt à revendiquer qu'Ottawa cesse de verser la subvention de 930 000 \$ à Alliance Québec, comme l'a demandé lundi le premier ministre Lucien Bouchard.

Le chef du PLQ préfère attendre de voir si M. Johnson cherchera véritablement à mettre en vigueur son programme de véterisation et s'il y réussira. Jusqu'ici, le conseil d'administration d'Alliance-Québec, formé de modérés, a bloqué sa tentative de contester devant les tribunaux l'accès à l'école anglaise.



Les frasques du nouveau président d'Alliance Québec, William Johnson ne font pas l'unanimité.

EN BREF

«Mauvaise décision»

L'ancien président d'Alliance Québec, Royal Orr, croit que la nomination de William Johnson à la tête de ce mouvement est une « mauvaise décision pour la communauté anglophone en général ». M. Orr, qui a aussi été dg de l'Association des Townshippers, pense que des divisions sont à prévoir, surtout si le nouveau prési-

dent privilégie ses positions radicales au détriment du maintien de la cohésion entre la métropole et les régions. « Les préoccupations peuvent différer d'une région à l'autre. À l'époque où j'étais président, je consacrais plus de la moitié de mes efforts au maintien du réseau », mentionne M. Orr, qui rappelle qu'il a été la cible d'attaques personnelles de Johnson du temps que celui-ci était journaliste et qu'il était à la tête d'Alliance Québec. (PC)

Les Anglo-Gaspésiens fulminent

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

NEW CARLISLE — La plupart des Anglo-Gaspésiens dénoncent la ligne dure défendue par le nouveau président d'Alliance-Québec, William Johnson, et plusieurs d'entre eux remettent en question leur appartenance à ce mouvement.

Déléguée au congrès de Dorval, Stéphanie Legros, de New Carlisle, précise que les priorités de William Johnson, comme la partition du Québec et le recours juridique pour permettre aux enfants d'autres ethnies de fréquenter les écoles anglaises, ne rejoignent pas les priorités des 11 000 Anglo-Gaspésiens.

« On veut développer l'économie, améliorer l'éducation, garder les jeunes ici. Johnson a un autre programme et on n'en fait pas partie, en Gaspésie. Il ne représente même pas la majorité des anglophones du Québec. L'île de Montréal, c'est un autre genre de réalité. Ici, nous avons toujours côtoyé les francophones. Il y a moins de fanatiques séparatistes. On veut la paix », analyse Mme Legros, qui a voté pour Constance Middleton-Hope.

Elle est convaincue que la majorité de Québécois, francophones comme anglophones, sont modérés et subissent les actions des fanatiques, qui

parlent plus fort. Stéphanie Legros remet en question son appartenance à Alliance Québec. « Je suis membre de CASA (le Comité d'action sociale anglophone de la Gaspésie) avant tout ».

Louis Sexton, maire de Saint-Jules, ne fait pas partie de CASA et d'Alliance Québec, mais il fait remarquer que les priorités de M. Johnson ne rejoignent rien les objectifs identifiés lors d'un congrès sur l'avenir des anglophones de la baie des Chaleurs, il y a trois semaines, au cours duquel ils ont choisi d'être plus actifs au sein des institutions francophones.

« M. Johnson est (même) loin de représenter les anglophones de Montréal. Le gouvernement fédéral n'endurera pas longtemps ses actions, d'après moi. Nous n'avons rien à gagner avec cette approche, mais ça réveille le monde, c'est un peuple (les anglophones du Québec) qui dort un peu », note M. Sexton.

Le président de CASA, Lynden Bechervaise, ne rejette pas le principe de la fréquentation des écoles anglaises par les francophones, mais il n'appuie pas les moyens que veut déployer William Johnson.

M. Bechervaise n'exclut pas le retrait de CASA de l'organisme et la création d'une alliance régionale avec d'autres secteurs du Québec rural qui comptent des anglophones. Une décision en ce sens sera prise la semaine prochaine.

Une décision la semaine prochaine sur le retrait de la CASA

Durham «noblesse en moins»

Pour Yves Michaud, celui que l'on surnomme le « Robin des banques », le nouveau président d'Alliance Québec, William Johnson, est un Lord Durham réincarné, « noblesse en moins et vulgarité en plus ». « Avec l'élection de « Pit Bill », on glisse vers le racisme, l'intolérance, la provocation et le mépris », a déclaré l'ex-délégué général du Québec en France à l'occasion d'un cocktail-bénéfice auquel il était confrencier invité, à Trois-Rivières, lundi. Selon lui, le libre choix de la langue proposé aux immigrants est ni plus ni moins qu'une invitation aux Québécois à se livrer à des automutilations et à consacrer leurs taxes et leurs impôts à leur propre assimilation. (PC)

Les omnis augmentent la pression

MICHEL CORBEIL

Le Soleil

QUÉBEC — Les médecins omnipraticiens accentueront, aujourd'hui, les moyens de pression touchant la population pour forcer Québec à répondre rapidement à leurs demandes pour améliorer « leurs conditions de pratique », à l'exclusion des salaires.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec a laissé planer cette menace, hier, au sortir d'une rencontre avec le Parti libéral qui promet, lui, d'injecter de nouveaux fonds en santé lorsqu'il reprendra le pouvoir et que le budget de la province affichera ses premiers surplus.

Le président de la Fédération regroupant 7500 omnipraticiens, Renald Dutil, n'a pas caché son impatience devant la stratégie du gouvernement Bouchard qui refuse d'aborder plusieurs aspects de la négociation tant qu'il ne pourra le faire avec l'ensemble de la Fonction publique. « Tout le problème du redressement de l'enveloppe budgétaire, des frais de pratique, les éléments majeurs (des demandes) ne sont pas » dans les offres déposées, le 23 mai, a-t-il insisté.

« Il est absolument hors de question de reporter, à l'automne, ces aspects, a dit en substance M. Dutil. Nous l'avons expliqué au ministre (Jean Rochon): s'il s'agissait de négocier le salaire des médecins, leur revenu net, nous accepterions une clause remorque nous accordant la même chose que ce qui sera donné à la fonction publique et parapublique. »

« Mais quand nous parlons d'ajout net d'omnipraticiens dans une enveloppe budgétaire, ce n'est pas de salaire dont nous discutons. Les frais de pratique, c'est la même chose. Si je traite une

brûlure en cabinet privé, je paie le matériel au lieu de le faire payer à même le budget de l'hôpital. Ce n'est pas non plus le revenu » du médecin.

Les omnipraticiens ont entrepris des moyens de pression en réduisant les heures d'ouverture des cliniques privées. Dans la région de Québec, 14 cliniques assurent les services essentiels en matière de consultation sans rendez-vous.

« Si le ministre et son gouvernement restent sur leurs positions, a repris M. Dutil, il y aura détérioration de l'accessibilité aux services. » Il a indiqué qu'un communiqué de presse précisera, aujourd'hui, les moyens qui seront utilisés.

« Des cliniques réduiront leurs heures d'ouverture, a-t-il évoqué. Certaines fermeront carrément leurs portes. Les services à domicile des personnes en perte sévère d'autonomie seront de moins en moins rendus. »

« Les moyens de pression sont des mesures que nous sommes fort peinés de devoir entreprendre, a insisté M. Dutil. Mais c'est le seul moyen pour infléchir la position du gouvernement. Si nous continuons avec le statu quo, il se produirait une plus grande détérioration des services médicaux. »

Le chef du PLQ, Jean Charest, a indiqué que sa formation politique a « d'importantes réserves » face aux moyens de pression. Il n'a cependant pas manqué d'attaquer le gouvernement.

La rencontre lui a permis d'entendre « de vive voix la situation difficile que vivent les médecins ». Ce sont ceux qui portent sur leurs épaules le poids du virage ambulatoire. « Or, le gouvernement les a abandonnés pour continuer de dire que tout va bien dans le réseau de la santé », a répété M. Charest. Le chef libéral n'a pas voulu se compromettre sur ce qu'il ferait avec les demandes des médecins.

Charest refuse de dire ce qu'il fera de ces demandes



La présidente de la Société des hémophiles, Mme Wong Rieger (à droite) et un porte-parole de Santé Canada.

HÉPATITE C

Les victimes tenues à l'écart

EDMONTON (PC) — Réunis pendant deux jours à Edmonton dans l'espoir d'accoucher d'un nouveau programme d'indemnisation pour les victimes de l'hépatite C, les responsables fédéraux et provinciaux n'ont rien laissé filtrer de leurs échanges.

« Nous rédigerons un rapport et ce sera ensuite à nos ministres de décider ce qu'ils en feront », a déclaré André Juneau, coprésident du groupe de travail fédéral-provincial.

Plus tôt dans la journée, des représentants des victimes du sang contaminé ont quitté précipitamment la réunion, accusant les responsables gouvernementaux de vouloir cacher des informations.

Durhane Wong-Rieger, de la Société canadienne d'hémophilie, s'est dit scandalisée de n'avoir été invitée aux discussions d'hier que pour se faire dire que le détail des options à l'étude devait rester confidentiel. « Il est clair qu'aujourd'hui on leur a ordonné de ne rien nous révéler de plus que ce que nous ne savions déjà, a-t-elle dit, re-

prochant à Ottawa d'avoir écarté les victimes des discussions. Le groupe de travail ne peut améliorer les options concernant l'indemnisation parce que le gouvernement fédéral ne s'est pas encore engagé à indemniser. »

David Alexander, un responsable du ministère de la Santé de l'Alberta, a réfuté les allégations voulant que lui et ses collègues aient reçu le mot d'ordre de ne pas révéler le contenu des délibérations. Selon Jeremy Beaty, de la Société canadienne de l'hépatite C, l'attitude des membres du groupe de travail semblait avoir changé hier, alors que la veille se profilait un programme d'indemnisation universel.

« Il semblait que nous allions au-delà des options, a dit M. Beaty. Ils nous demandaient comment résoudre tel ou tel détail. Nous pensions qu'ils étaient déjà gagnés à l'idée d'indemniser tout le monde et ils ont créé chez nous beaucoup d'espoir. Ça n'a pas été confirmé aujourd'hui, de sorte que nous sommes maintenant plus réalistes face aux résultats de cette rencontre. »

STATISTIQUE QUÉBEC Les cadres de l'État réclament un mandat élargi

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC—Les cadres des secteurs public et parapublic veulent que Statistique Québec s'intéresse à leur rémunération et la compare à celle des gestionnaires de secteur privé.

Dans le passé, l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR) n'a jamais eu le mandat du gouvernement de passer au crible la rémunération des cadres. Il se limitait à analyser les salaires et la rémunération globale des syndiqués de l'administration publique et à les comparer avec ceux des autres salariés québécois, soit des secteurs privé, municipal, universitaire ou de l'administration publique fédérale.

Par l'entremise du projet de loi 441 qui va regrouper sous un seul organisme, Statistique Québec, une série de petites organisations (notamment l'IRIR) dont la mission est de fournir des informations statistiques « fiables et objectives » à l'État, les cadres veulent que le gouvernement élargisse le mandat du futur organisme.

L'Association des cadres supérieurs du gouvernement du Québec et l'Association des gestionnaires de la fonction publique et parapublique du Québec font actuellement des démarches auprès du Conseil du trésor et de l'opposition officielle pour modifier le projet de loi 441 qui exclut la rémunération des cadres du champ d'intérêt de Statistique Québec.

L'article 4 du projet de loi qui doit être adopté d'ici le congé estival stipule que Statistique Québec « informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés, régis par une convention collective, du

gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part ».

Les associations veulent donc, au nom « de l'équité, du respect et de la considération pour les cadres », que les élus modifient le projet de loi pour y inclure la rémunération des cadres. Au Conseil du trésor, on dit que la demande des associations allait être examinée.

« La population ainsi que les cadres eux-mêmes sont en droit de connaître l'évolution comparée de la rémunération globale des cadres des secteurs public et parapublic, au même titre que la rémunération globale des autres salariés québécois », croient les présidents des deux associations, Christiane Côté et Jacques Paquet.

« Cette information est importante, voire indispensable, dans un contexte où la préparation, la rétention et l'intéressement des meilleurs éléments du Québec représentent la clef de voûte d'une fonction publique moderne, efficace et concurrentielle.

« À cet égard, l'indépendance et l'impartialité de Statistique Québec constituent pour les cadres une garantie incontestable d'équité ».

Par ailleurs, les cadres sont en pourparlers avec le Conseil du trésor pour bonifier leur rémunération globale. Les parties doivent se rencontrer à ce sujet le 22 juin.

Les gestionnaires, qui tiennent leurs chiffres du Conseil du trésor, affirment qu'ils tirent de la patte comparative à leurs semblables du privé. Les écarts salariaux varieraient entre 5% et 15%, estime-t-on.

La permanence pour les faux occasionnels

Une commission de l'Assemblée nationale fait une recommandation au Conseil du trésor

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC—Pour mettre fin à la problématique des faux occasionnels dans la fonction publique, une commission de l'Assemblée nationale recommande au Conseil du trésor d'accorder la permanence « sans aucune autre formalité » au millier d'occasionnels qui ont accumulé cinq ans et plus d'ancienneté sur un même projet spécifique.

Le président de la commission parlementaire de l'Administration publique, le député libéral Jacques Chagnon, indique que les députés ne demandent pas l'intégration de tous les faux occasionnels (ils seraient près de 3000) mais seulement ceux qui sont engagés sur un projet spécifique depuis plus de cinq ans.

Dans le même élan, la commission propose une « modification majeure » du cadre de gestion des employés à statut occasionnel pour éviter que le problème des faux occasionnels ne se répète plus.

Ainsi, dans un rapport rendu public hier, la commission recommande que les ministères et organismes fixent une durée maximale à tout projet spécifique et que la dotation des emplois se fasse par voie de concours. Si l'occasionnel embauché pour la réalisation du projet spécifique est encore au boulot après la cinquième année, il devrait alors avoir le droit de revendiquer le statut d'employé permanent.

Par ailleurs, la commission lance une bouée de sauvetage aux occasionnels qui craignent de revendiquer leurs droits de peur de subir des représailles.



Le libéral Jacques Chagnon.

Elle suggère de doter la Commission de la fonction publique d'un pouvoir de médiation pour régler les conflits entre le personnel à statut précaire et l'employeur.

Au sujet des employés à statut temporaire, c'est-à-dire des gens qui ont été sélectionnés par voie de concours pour occuper un poste permanent mais qui n'ont pas complété la période obligatoire de probation de 48 mois et qui ont été emportés par la vague des compressions, la commission recommande que la liste de rappel soit maintenue.

Au Conseil du trésor, un porte-parole a indiqué que l'on tenait à prendre connaissance de tous les tenants et les aboutissants du rapport avant de le commenter.

À la fin du mois de février, la commission parlementaire a procédé à un examen du dossier des occasionnels. Elle a entendu des représentants des syndicats, du Conseil du trésor, de la Commission de la fonction publique et d'or-

ganismes regroupant des faux occasionnels.

Si les parlementaires reconnaissent que l'État a nécessairement besoin de recourir à des occasionnels pour faire face à des surcroûts de travail, ils évaluent que « la notion d'emploi occasionnel ne correspond pas à la réalité de nombreux employés engagés par l'État sous ce vocable.

« Des données fournies par le Conseil du trésor confirment que les motifs d'embauche utilisés par les ministères et organismes le sont à mauvais escient ». Plus loin dans le rapport, la commission admet qu'elle « a du mal à admettre qu'un surcroît temporaire de travail ou un remplacement pour cause d'absence s'étendent sur des périodes aussi longues ».

En effet, 417 occasionnels embauchés pour pallier à un surcroît temporaire de travail et 151 pour remplacer un permanent absent sont encore à l'emploi, cinq ans plus tard. Sur les projets spécifiques, 876 occasionnels besognent depuis cinq ans et plus. Par ailleurs, la commission fait remarquer que dans 1898 cas, la durée d'embauche n'a pu être établie.

« Les personnes qui occupent des postes qui ont toutes les caractéristiques d'une fonction permanente depuis plusieurs années dans la fonction publique ont droit au même traitement et aux mêmes avantages que les autres employés », affirme la commission en soulignant que la « régularisation » de leur statut que ne coûterait un sou noir à l'État puisque les faux occasionnels ont droit à la même rémunération que le personnel permanent.

Non à la sous-traitance

Un arbitre vient de donner raison au SFPQ qui prétendait que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité utilisait le Fonds régional d'aide à l'innovation et à l'expérimentation pour faire de la sous-traitance. M^{re} Gilles Desnoyers estime que la création du programme FRAIE « constituait une situation où il était prévisible que les agents d'aide socio-économique puissent être affectés ». Pour le président du SFPQ, Serge Roy, le message est clair à la veille de la négociation des conventions collectives : le gouvernement doit utiliser au maximum son personnel et comprendre qu'il doit collaborer avec le syndicat avant d'octroyer tout contrat en sous-traitance. G.L.

La culture...

BRUYÈRE
694-0618

CROYEZ-VOUS SOUFFRIR D'OSTÉOPOROSE?
Présentez-vous une diminution de votre taille, des fractures, des douleurs? Êtes-vous une femme âgée de 65 ans et plus? Vous n'avez pas pris d'hormones depuis au moins 6 mois?
VOUS POURRIEZ PARTICIPER À UN PROJET DE RECHERCHE SUR L'OSTÉOPOROSE.
Si vous répondez aux critères d'admission, vous bénéficierez d'un suivi par une équipe de recherche expérimentée dans le domaine de l'ostéoporose. Durant toute la durée de l'étude, vous recevrez gratuitement la médication ou le placebo (substance inactive) de même que des suppléments de calcium et de vitamines D.
Communiquez avec: Évelyne Lejeune
CHUQ, Pavillon CHUL
Tél.: (418) 654-2266
(lundi au vendredi de 9h à 17h)

SIA SOLUTION INFORMATIQUE AFFAIRES
Votre Entreprise vous suis partout!
Un IBM Thinkpad pour seulement **1699\$**
Modèle 310-ED
Et votre ordinateur?
2505, Boul. Harmel suite 101
Tel: 418-527-9628 Fax: 418-527-4306. sia@oricom.ca

SUPER PRIX
FABRICANT ISO 9001 CERTIFIÉ - WINDOWS 98
14" PENTIUM® 233 MMX D'INTEL
INCLUS WINDOWS 95 FRANÇAIS CD DE RECOUVREMENT
MONITEUR INCLUS
• Carte Mère d'Intel AG 430 HX
• 32 MEGS SDRAM extensible à 128 Mb
• 1 lecteur 31/2" 1.44 Mb
• Disque dur 2.1 GB FUJITSU
• Moniteur 14 pouces SVGA
• ATI 3D RAGE II 2Mb Sortie TV
• Clavier Win 95 • Souris
• CD ROM 24X
• Carte de son YAMAHA opl3
• Haut-parleurs 80 watts
• Fax/Modem 56 K voice
• Windows 95 français INCLUS
• Garantie 2 ans
1449\$
REMISE DU MANUFACTURIER -100\$
1349\$
GARANTIE 2 ANS
LIGNE 1-800
FORMATION À L'ACADÉMIE DU SAVOIR
SUPPORT TECHNIQUE
1 MOIS D'INTERNET GRATUIT
LIVRAISON ET INSTALLATION
2299\$
PENTIUM® 200 MMX D'INTEL
• ÉCRAN 12.1" DSTN
• DISQUE DUR 2.1 Mb
• 32 MG SDRAM
• MODEM 56K
• CD ROM 20X
RABAIS 250\$
QUÉBEC, 840 Bouvier 627-0840
QUÉBEC, 2 Saint-Jean 524-8431
Lévis, 370 rue Kennedy 833-9636
ET CERTAINS MARCHANDS AFFILIÉS

Bouclair
Plus qu'un simple magasin de tissus!

3 JOURS SEULEMENT 3 - 4 et 5 JUIN

JAMAIS VU!

SEULEMENT 5.99 m

60% DE RABAIS

SÉLECTION SPÉCIALE DE TISSUS JACQUARD À RECOUVREMENT
Rég. 14.99 m

50% DE RABAIS

SEULEMENT 1.99 m

TISSUS SPÉCIAL MODE
Rég. 3.99 m

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

STE-FOY Place Laurier (Mail Nord) 2 Magasins	VANIER 365, Soumande	CHICOUTIMI 326, boul. des Sagouéens	RIVIÈRE-DU-LOUP 276, Hôtel de Ville
STE-FOY 990, de Bourgogne	QUÉBEC Galeries de la Capitale	LÉVIS 95, Route Kennedy	RIMOUSKI 38, Montée Industrielle
St-Romuald 990, de la Concorde	BEAUPORT 3315, rue de Carrefour	NEUFCHÂTEL 4100, boul. de l'Avérogne	JONQUIÈRE 3477, boul. St-François

1-800-44DECOR
Service de Décoration à Domicile

Une division de **Bouclair**

Sur article, voir les plusieurs autres sont en vente les 3-4-5 juin 1998. Le jour à l'achat des stocks. La sélection pour venir à un magasin à l'autre. HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du matin au vendredi, le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h.

FRÉQUENTATIONS REFORM-BLOC

La grogne éclate dans les rangs bloquistes

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

OTTAWA — La grogne a éclaté dans les rangs bloquistes au sujet de la tenue d'assemblées publiques conjointes entre le Bloc québécois et le Parti réformiste sur l'avenir constitutionnel du Québec et du Canada.

Plusieurs députés bloquistes ont été placés devant le fait accompli. La question refusa surface aujourd'hui lors de la réunion du caucus du Bloc.

Deux réunions publiques où bloquistes et réformistes doivent débattre de l'avenir du Canada, l'une hier à Québec et l'autre aujourd'hui à Edmonton, ont laissé l'impression que le Bloc flirtait avec les réformistes.

Ces réunions ne pouvaient pas plus

mal tomber. Elles arrivent au lendemain d'un congrès réformiste où il fut question de nouvelles propositions constitutionnelles et de tendre la main aux souverainistes mous.

Hier, devant le malaise qu'a causé cette histoire, le leader parlementaire du Bloc, Michel Gauthier, a tenu à remettre les pendules à l'heure.

« Le Bloc est pour la souveraineté du Québec, a-t-il affirmé pour le bénéfice des journalistes. Le Bloc n'a jamais dérogé de son objectif. Le Bloc veut offrir son partenariat et l'expliquer. Ça s'arrête là, la position du Bloc. »

M. Gauthier a désavoué les propos de certains députés bloquistes qui avaient vu une ouverture dans les propositions constitutionnelles réformistes.

« Ce que les collègues ont dit ou ont voulu dire, c'est qu'effectivement la position du Reform par rapport à Jean Chrétien était différente. Ils ont semblé dire qu'il y a une certaine évolution dans le sens de l'unité canadienne, mais nous, on n'en est plus là (...) On est pour la souveraineté. Et que je sache, il n'y a pas un député au Bloc dont ce n'est pas le principal objectif. »

Mais les interrogations persistent. « Ça donne (du Bloc) une drôle d'image », a confié une députée bloquiste sous le sceau de la confiance. Elle se promettait « d'avoir une discussion franche en caucus ». « Il y a beaucoup de naïveté là-dedans. »

Plusieurs croient que le Bloc, en organisant cette rencontre publique à Québec, donne une tribune aux réfor-

mistes pour s'y faire voir. Les réformistes n'ont jusqu'ici attiré qu'une poignée d'intéressés chaque fois qu'ils ont tenu des rencontres publiques à Québec.

Pour le réformiste Rahim Jaffer, qui était à Québec hier, ce genre de rencontre ne peut que rehausser la visibilité des réformistes au Québec.

Le chef réformiste Preston Manning a encore répété hier qu'il visait par cette démarche à convaincre les souverainistes mous. Il n'est surtout pas question de refaire une coalition entre fédéralistes et souverainistes à la Mulroney, s'est-il défendu.

M. Gauthier refuse d'y voir un piège. « Pensez-vous vous franchement qu'il y a une personne de plus au Québec qui va voter pour le Parti réformis-

te quand ils vont les avoir vus et écoutés? »

Selon le député Réal Ménard, le Bloc ne peut pas « parcourir le Canada » pour parler de son option et refuser ce droit aux réformistes. Mais la gentillesse s'arrête là.

« Je refuse de parler d'un flirt, a-t-il dit. J'accepte tout au plus de dire que c'est un forum de discussion. Mais il n'est pas question de flirt, de reconnaissance. Le Reform est ce qu'il est, un parti de droite qui a une piètre compréhension de ce qu'est le Québec. »

De son côté, le leader adjoint du Parti conservateur, André Bachand, a ridiculisé cet « exercice futile ». Selon lui, le Bloc et les réformistes sont prêts à tout pour faire des « gains politiques ».

ASSURANCE-EMPLOI

Les
pauvres
écopent

HALIFAX (PC) — Un programme fédéral destiné à améliorer les prestations d'assurance-emploi versées aux moins bien nantis n'aurait profité qu'aux plus riches, selon une étude indépendante.

En outre, plusieurs prestataires démunis se sont retrouvés Gros Jean comme devant puisque chaque dollar reçu en prestation d'assurance-emploi leur valait une réduction équivalente de leur chèque d'aide sociale.

Cette étude réalisée par l'économiste Martin Browning, ex-professeur à l'université McMaster de Hamilton, a porté sur les clauses dites de personnes à charge, que le gouvernement a adoptées en 1994 pour venir en aide aux familles à faible revenu.

La réforme générale de l'assurance-emploi, cette année-là, a réduit le taux des prestations de 57 à 55% des gains assurables pour la plupart des chômeurs. Mais pour les gagne-petit ayant des enfants à charge, le taux a plutôt été relevé à 60%.

Or, selon Martin Browning, le ministère a échoué. « Un nombre significatif de gens ayant reçu des prestations plus élevées n'en avaient pas besoin », conclut l'étude, précisant que la clause ne prenait pas en compte tous les revenus des ménages avant d'établir l'admissibilité d'un demandeur.

Ainsi, des familles ont encaissé des prestations indexées, bien qu'un des conjoints disposât d'un revenu substantiel, a rapporté M. Browning après avoir examiné le cas de 5200 prestataires d'assurance-emploi.

L'étude démontre aussi que plusieurs ménages à faible revenu étaient admissibles à l'aide sociale, mais qu'ils n'ont pu profiter des majorations de prestation d'assurance-emploi parce que chaque dollar reçu en prestation d'AE leur valait une réduction équivalente de leur chèque d'aide sociale.

Chrétien
défend
son bilan

OTTAWA (PC) — Assailli de toutes parts, le premier ministre Jean Chrétien a défendu hier le bilan de son gouvernement.

Les partis d'opposition ont refusé de laisser passer sous silence le premier anniversaire hier de la réélection des libéraux le 2 juin. Le leader parlementaire du Bloc Michel Gauthier a ouvert le bal des critiques en accusant le gouvernement Chrétien de « végétier » et de faire du « surplace ». Le premier ministre lui-même « est en panne d'idées », a-t-il lancé au cours d'une période des questions tumultueuse.

« C'est la première fois depuis 30 ans que nous avons un budget balancé au Canada, a dit M. Chrétien. Depuis un an, nous avons le plus bas niveau de chômage au Canada depuis neuf ans. »

Le gouvernement a, selon lui, bien géré le dossier de la recherche et du développement, et a créé la Fondation des bourses du millénaire. De plus, la campagne du Canada en faveur de l'interdiction des mines antipersonnel a été un franc succès, a-t-il déclaré.

La chef du NPD Alexa McDonough n'a pas elle non plus manqué son coup. Le gouvernement Chrétien est « arrogant » et « déconnecté » de la réalité, a-t-elle dit. « La réaction libérale face à la santé montre à quel point les libéraux sont arrogants et loin des gens. Après plusieurs années de coupures, ils ont coupé davantage, ils ont annulé les coupures puis ils ont dit qu'ils avaient débloqué de nouveaux crédits pour l'assurance-santé. »

POUR PAPA

DIMANCHE 21 JUIN

POLOS UNIS
DE COTON PIQUÉ

Grand choix de couleurs
P à TG
Prix courant: 38\$

SOLDE
29⁹⁹

Tailles fortes et avancées. TG à 4G
Prix courant: 45\$
SOLDE: 34⁹⁹

BERMUDAS

Mélange de polyester/coton lavable
Unis, choix de couleurs
Tailles: 32 à 46
Prix courant: 49,95\$

SOLDE
39⁹⁹

Tailles fortes 48 à 56
Prix courant: 55\$
SOLDE: 43⁹⁹

CHEMISES SPORT
À MANCHES COURTES

Tons unis ou à motifs
P à TG
Prix courant: 55\$ et plus

SOLDE
39⁹⁹

Tailles fortes et avancées. TG à 5G
SOLDE: 44⁹⁹

SÉLECTION DE POLOS À
MANCHES COURTES

De fantaisie à motifs. P à TG
Prix courant: 65\$ et plus

SOLDE
49⁹⁹

Tailles fortes et avancées. TG à 5G
SOLDE: 54⁹⁹

PANTALONS SPORT
EXTENSIBLES

De polyester/coton lavable, traité téflon
Tailles courtes et moyennes 32 à 46. Tailles fortes 48 à 56
Choix de couleurs.
Prix courant: 89,95\$ et plus

SOLDE
69⁹⁹

SANDALES DE VILLE
EN CUIR

Brun
Très légères
Pointures: 7 à 13
Prix courant: 40\$

SOLDE
29⁹⁹

CHAUSSURES DE
MARCHÉ EN CUIR

Grand confort
Lacé ou flâneur
Pointures: 7 à 15 D et EEE
Prix courant: 90\$

SOLDE
59⁹⁹

PANTOUFLES OPERA
OU MULE EN CUIR

Noir ou brun
Pointures: 7 à 15 D et EEE
Prix courant: 45\$

SOLDE
29⁹⁹

Bovet

Place Sainte-Foy - 653-6255
Galeries de la Capitale - 627-5730

EN BREF

Pour prévenir la criminalité juvénile

Le gouvernement fédéral a lancé hier un nouveau programme de prévention de la criminalité chez les jeunes considérés à risques. Son budget de 32 millions\$ servira principalement à financer la création de conseils de prévention du crime composés de représentants de la police, des écoles, des milieux de la santé et des services sociaux. De tels conseils existent déjà à Edmonton et à Kitchener-Waterloo, en Ontario. En vertu du programme, ce sont les communautés qui devront prendre l'initiative de faire une demande de financement. Le programme dispose également d'une enveloppe destinée à financer des projets de prévention du crime ayant une « portée pancanadienne », a souligné hier la ministre de la Justice, Anne McLellan. Les projets de prévention du crime dans les communautés autochtones et de promotion des comportements sécuritaires chez les femmes auront aussi droit à une part du budget. Ottawa souhaite aussi voir les organismes non gouvernementaux et les entreprises s'engager dans des projets de prévention du crime. M^{me} McLellan dit avoir misé sur l'engagement local parce que c'est au sein des communautés que résident les solutions. La ministre a déclaré que l'on peut déceler les enfants et les adolescents susceptibles de verser dans la criminalité à la lumière de certains facteurs observés: agressions sexuelles, pauvreté, chômage, toxicomanie et alcoolisme. (PC)

LES ENFANTS DU DIVORCE
De plus en plus jeunes

OTTAWA (PC) — La très vaste majorité des enfants naissent au sein d'une famille biparentale, mais ils sont témoins de plus en plus jeunes du divorce ou de la séparation de leurs parents, a rapporté hier Statistique Canada.

Quelque 20% des enfants nés entre 1987 et 1988 ont vu se dissoudre l'union parentale alors qu'ils avaient à peine cinq ans.

Cette proportion était de 12% il y a 15 ans et de 6% en 1963. Ces données sont



86% des enfants du divorce vivent avec leur mère.

tirées de l'étude longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes lancée fin 1994 et qui a pour but de suivre l'évolution de 23 000 jeunes de l'âge de 11 ans jusqu'à l'âge adulte.

Selon l'étude, il appert qu'en 1993-1994, 91% des jeunes Canadiens étaient nés au sein d'une famille biparentale, soit une légère baisse par rapport à 1983-1984 alors que cette proportion était de 94%.

Les résultats de l'enquête semblent indiquer que l'union libre représente pour les enfants un environnement familial moins stable que le mariage: 63% des enfants dont les parents vivent en union libre ont été témoins de leur séparation à l'âge de 10 ans, alors que ce n'est le cas que pour 14% des enfants nés au sein du mariage.

La situation financière des enfants dont les parents sont séparés apparaît de plus en plus préoccupante puisque, dans un cas sur trois, démontre l'enquête, il n'existe aucune entente de soutien financier pour eux.

Par ailleurs, la division des familles fait en sorte que les enfants sont soustraits à la présence du père. Quelque 86% des enfants vivaient avec leur mère après une séparation, 7% avec leur père, tandis qu'il y avait garde partagée dans 6% des cas. Lorsque la garde n'était pas partagée, 58% des enfants voyaient au moins une fois par mois le parent qui n'avait pas leur garde.



Le sénateur Cogger risque d'écopier cinq ans de prison pour fraude contre l'État.

Le sénateur Cogger coupable

MONTREAL (PC) — Le sénateur Michel Cogger a été déclaré coupable de fraude envers le gouvernement hier.

Le juge Robert Sansfaçon a rejeté la défense présentée par l'accusé, à l'effet qu'il ne savait pas qu'en tant que sénateur, il était considéré comme un fonctionnaire au sens du Code criminel.

« Il n'apparaît pas raisonnable qu'un avocat d'expérience, informé à cette époque de poursuites criminelles contre un sénateur pour trafic d'influence (Louis de Gonzague Giguère), n'ait pas requis d'avis approprié par une autorité compétente à ce sujet », a déclaré le juge dans sa décision de 29 pages.

M. Cogger avait commencé à faire du lobbying pour l'homme d'affaires Guy Montpetit en 1985, alors qu'il était avocat. Il cherchait à aider M. Montpetit à obtenir une subvention de 45 millions\$ pour la construction d'une fonderie de silicium vouée à la fabrication de puces électroniques. Il tentait également d'intéresser le gouvernement à un procédé de traduction par ordinateur.

M. Cogger a été nommé sénateur le 2 mai 1986, mais il a continué à poursuivre ses démarches pour faire avancer le projet de M. Montpetit. Entre la date de sa nomination et le 10 juin 1988, il a accepté de l'homme d'affaires 212 000\$, soit 162 000\$ en honoraires et 50 000\$ en prêts, qu'il n'a jamais remboursés.

En vertu de l'article 121 (1a) du Code criminel, M. Cogger a été accusé, en tant que fonctionnaire, d'avoir accepté la somme de 212 000\$ en échange d'une « aide concernant la conclusion d'affaires avec le gouvernement ».

Un premier procès s'est conclu par l'acquiescement de M. Cogger en 1993, mais la Cour suprême a par la suite ordonné la tenue d'un nouveau procès.

M. Cogger a fait valoir qu'il avait discuté de la poursuite de ses activités professionnelles avec le greffier du Sénat, M^{re} Charles Lussier. Il aurait accepté l'idée que M. Cogger continue à percevoir des honoraires professionnels, et il l'aurait invité à lire la Loi du Parlement.

À partir de cet avis et de la lecture de la législation, M. Cogger a conclu qu'il pouvait poursuivre son travail pour le compte de M. Montpetit contre rémunération. Le juge Sansfaçon a affirmé que M. Cogger n'avait pas réussi à présenter une preuve susceptible d'excuser son ignorance de la loi.

Les représentations sur sentence auront lieu le 12 juin. L'avocat de M. Cogger, M^{re} Marc Cigana, n'a pas voulu commenter la décision du juge Sansfaçon. Il n'a pas voulu non plus indiquer si M. Cogger songeait à la porter en appel.

L'infraction reprochée à M. Cogger est passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans.

AMIANTE

Journée d'information du Bloc pour les diplomates étrangers

BLACK LAKE — Gilles Duceppe souhaite que le gouvernement canadien en fasse plus dans le dossier de l'amiante. Le chef du Bloc québécois a fait cette déclaration hier lors d'une journée d'information sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante organisée par son parti et à laquelle ont pris part des diplomates d'une douzaine de pays du monde.

« Nous demandions depuis longtemps que le Canada porte plainte contre la France auprès de l'Organisation mondiale du commerce et ça vient d'être fait. Il était temps! » a lancé le chef bloquiste lors d'un point de presse à la mine Lac d'amiante du Canada hier après-midi.

M. Duceppe a souligné qu'il apprécierait grandement que le gouvernement fédéral prenne l'initiative de son parti

comme un défi et qu'il organise une journée d'information semblable avec les représentants d'autres pays.

Pour Gilles Duceppe, l'exercice d'hier était d'ailleurs fort important étant donné la campagne de désinformation qui sévit à travers le monde.

Les représentants de 30 pays avaient été invités à prendre part à la journée d'hier mais seulement une douzaine ont accepté, une participation que le chef du Bloc considère tout de même comme satisfaisante étant donné que plusieurs avaient déjà d'autres engagements. Une seule des diplomates participantes, celle de l'Allemagne, représentait un pays ayant déjà interdit l'amiante sur son territoire. Les autres diplomates sont de pays producteurs ou consommateurs d'amiante. I.B.

ENFIN UN BÂTIMENT D'ACIER À PRIX ABORDABLE SELON VOS BESOINS

MODÈLE COMMERCIAL EN ACIER 30X40X10

Service clé en main
39 500\$
installation comprise

PLUSIEURS MODÈLES COMMERCIAL, AGRICOLE, INDUSTRIEL, MOTEL - ETC.

Acier Léger (Structure) inc. 45, rue Saint-Antoine, Lévis

Lévis: (418) 837-3764 • Montréal: (514) 351-0220

CONVERSATION ANGLAISE

SESSIONS INTENSIVES D'ÉTÉ

COURS PRIVÉS GROUPES DE 3 À 5 ÈLÈVES

Prochaine session: 29 juin
(Date limite d'inscription: 19 juin)

LPS® 681-6375

1100, Galibois, bureau 210, Vanier
(Stationnement gratuit)

Les vrais spécialistes de l'abri saisonnier

- ✓ Auvents résidentiels et commerciaux
- ✓ Vente, réparation, location et installation
- ✓ Estimation gratuite

NOUVEAU
Auvent de patio avec toit rigide transparent

Courez la chance DE GAGNER UN VOYAGE EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE détails du concours sur place

Auvents Canadiens 2000

900, boul. Pierre-Bertrand Sud local 160, Vanier
686-0550
1 800 736-0906

Heures d'ouverture
du lundi au mercredi, de 8 h à 17 h;
les jeudi et vendredi, de 8 h à 20 h;
le samedi, de 9 h à 16 h.

Zytec SOLARIUM IL N'Y A QU'UN SEUL VRAI SPÉCIALISTE

OUVERT LE SAMEDI
Modalité de financement

- SOLARIUM TROIS SAISONS Installez-le vous-même
- SOLARIUM

NOUS DESSERVONS LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, LA CÔTE-NORD ET LE BAS-SAINT-LAURENT

5237, boul. Hamel, bureau 130, Québec (Québec)
Téléphone: (418) 877-1888
Télécopieur: (418) 877-2643

Cozy DÉCORATION

plans, devis, rideaux, couettes, papiers peints, fissus à recouvrement, etc.

Colette et Estelle Beaudoin

1964, rue St-Michel Sillery
682-2877

TAUX D'INTÉRÊT DE 4,75%

LA PREMIÈRE ANNÉE INCLUANT LE BONI!

On récolte ce qu'on sème.

Avec les Obligations d'épargne du Québec.

LA VENTE SE TERMINE LE 8 JUIN 1998

APPELEZ-NOUS DÈS MAINTENANT!

1 800 463-5229

PLACEMENTS QUÉBEC
Notre intérêt à tous
www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec

*Boni d'intérêt versé le 1^{er} juin 1999 sur les Obligations d'épargne du Québec de l'émission E-98 détenues tout au long de la première année. Le boni s'appliquera également si les OEQ-98 sont réinvesties ou cours de la première année dans un autre produit à terme admissible offert par Placements Québec. L'intérêt sera alors calculé du 1^{er} juin 1998 jusqu'à la date du réinvestissement.

LE MONDE

AFGHANISTAN

L'aide arrive au compte-gouttes

■ FAISABAD (AP) — Les organisations humanitaires qui tentent de porter assistance aux victimes du tremblement de terre qui a fait près de 5000 morts samedi en Afghanistan doivent se battre pour accéder à cette région montagneuse isolée. Ce n'est que par hélicoptère qu'elles ont pu acheminer hier l'aide aux quelque 70 000 sans-abri et évacuer les blessés.

« C'est un scénario cauchemardesque, c'est une région particulièrement inaccessible », commentait Martin Griffiths, coordinateur adjoint de l'aide des Nations unies à New York. L'aide n'arrive qu'au compte-gouttes, alors que chaque jour qui passe augmente les risques d'épidémie de malaria, de choléra et de fièvre hémorragique liés aux mauvaises conditions

sanitaires et aux récentes pluies.

Or les camions sont bloqués par les glissements de terrain qui ont coupé les routes de montagne menant à la région la plus durement touchée. « Le problème, pour le moment, ce ne sont pas les vivres, c'est le transport », expliquait Alfredo Witschi-Cestari, coordinateur de l'aide onusienne depuis le Pakistan. « Nous appelons tous ceux

Les Taliban accusent leurs rivaux de profiter du drame

qui peuvent nous fournir des hélicoptères à le faire dès maintenant », a-t-il dit, ajoutant que l'ONU avait également besoin de carburant.

TALIBAN

Hier, deux tonnes de biscuits protéinés, de farine et d'huile ont été livrées par les deux hélicoptères de la Croix-Rouge aux victimes de séisme de Shari Basurkh. Les organisations humanitaires ont distribué couvertures, tentes et abris en plastique.

Les taliban au pouvoir à Kaboul font pour leur part face à plusieurs offensives de l'opposition et n'ont pas l'intention d'observer de trêve militaire pendant l'opération de secours aux survivants du séisme du Nord-Est de l'Afghanistan.

Le ministre taliban de l'Information, le mollah Amir Khan Muttaq, l'a clairement dit lundi soir : « Nous n'avons pas l'intention d'envoyer de l'aide », a insisté le ministre devant des journalistes.

« Nous devons d'abord nous défendre » contre les attaques de l'opposition, a-t-il dit.

Il a accusé l'opposition d'avoir lancé des attaques « coordonnées » ces jours

derniers sur plusieurs fronts du pays: dans l'Ouest, le Nord — non loin de la zone dévastée par le séisme — et dans la région de Kaboul.

Il a accusé l'opposition d'avoir profité de la catastrophe dans le Nord-Est du pays pour lancer ces offensives ce qui justifie, selon lui, le refus des taliban d'observer une trêve des opérations militaires et d'apporter de l'aide.

La milice intégriste contrôle les deux tiers du pays.

Les taliban avaient cessé les combats pendant quelques jours au début du mois de février, pour permettre l'organisation des secours sur le Nord-Est de la province de Takhar ravagé par un premier tremblement de terre.

EN BREF

ALGÉRIE

Le GIA perd un chef

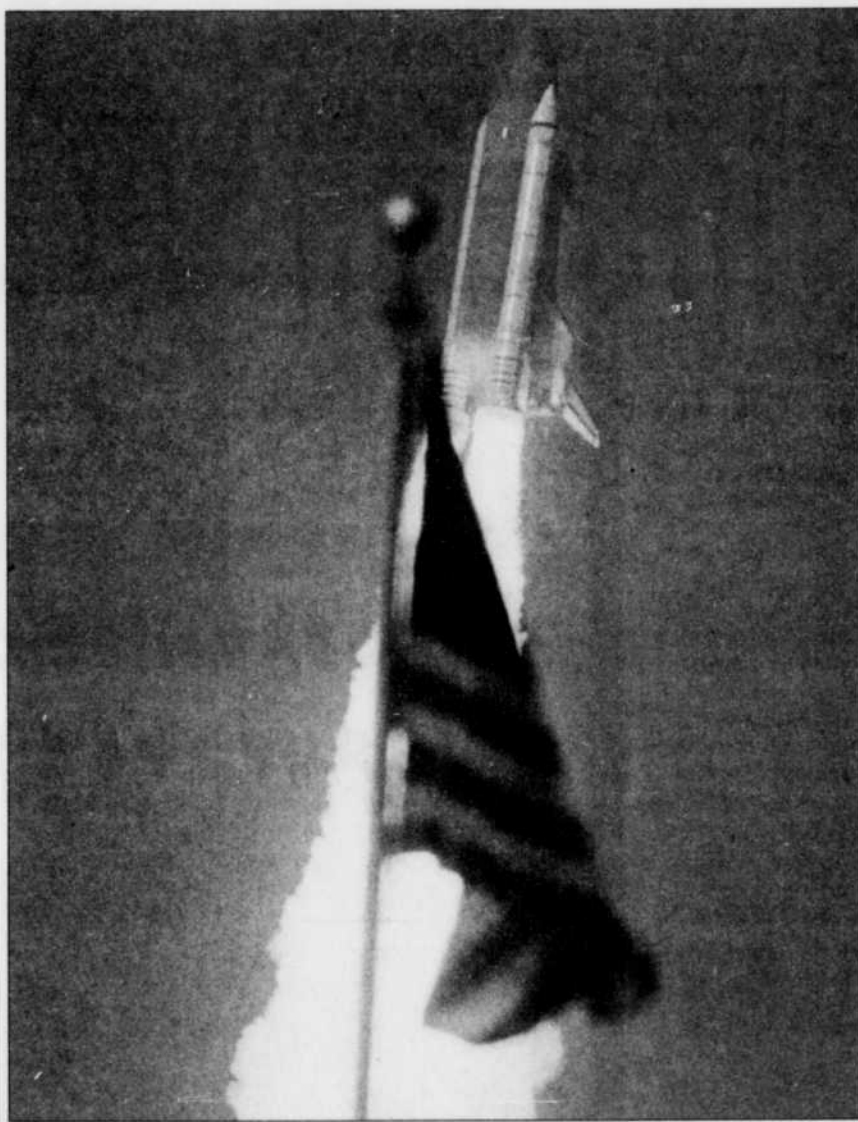
Les services de sécurité ont annoncé hier soir la mort du chef du Groupe islamique armé (GIA) d'Alger, Mohamed Kebaïli, dit « Ayachi », tué lors d'une opération de l'armée dans la banlieue de la capitale. « Ayachi » a été tué lors de l'opération menée lundi et hier contre un immeuble à une dizaine de km du centre de la capitale. L'assaut des forces de sécurité a fait quatre morts, dont une femme, dans les rangs du groupe armé, a précisé un communiqué des services de sécurité. Le communiqué précise que Mohamed Kebaïli avait « organisé et commis de nombreux crimes » dont ceux de Raïs et Bentaha, où plus de 400 villageois avaient été massacrés l'année dernière. Le nom de Kebaïli avait alors été cité comme un des auteurs présumés de ces raids nocturnes contre des localités proches d'Alger. Les victimes avaient été massacrées à l'arme blanche, tuées par balles, ou brûlées dans leurs maisons. La presse d'Alger avait avancé récemment qu'« Ayachi » avait été nommé à la tête du GIA d'Alger pour succéder à Hocine Fliha, qui se serait rallié à Hassen Hattab, un chef dissident du mouvement. (AFP)

IRAN

Explosion au tribunal révolutionnaire de Téhéran

Les Moudjahidine du peuple, opposition armée au régime iranien, ont revendiqué une explosion qui a fait hier plusieurs tués et blessés au siège du tribunal révolutionnaire de Téhéran. Dans un communiqué reçu à Nicosie, un porte-parole des Moudjahidine a affirmé que l'explosion était l'oeuvre des « unités militaires » du mouvement, qui dispose de bases notamment en Irak. Deux personnes ont été tuées et deux autres blessées dans l'explosion, avait annoncé la télévision d'État à Téhéran, alors que des témoins faisaient état de deux morts et d'une quarantaine de blessés. L'agence officielle IRNA avait fait état de trois blessés dans l'explosion due, selon elle, « à une négligence et un accident ». L'explosion, dont l'origine exacte n'a pas été précisée, a fait des dégâts importants, avait ajouté la télévision, qui a diffusé des images de la salle d'entrée du siège du tribunal complètement détruite. (AFP)

Voyage d'adieu



La navette spatiale américaine Discovery a décollé hier avec six personnes à bord pour une ultime mission conjointe avec l'équipage de la station russe Mir demain. Il s'agira du neuvième et dernier amarrage entre une navette américaine et Mir. La mission de Discovery marque en effet la fin des rendez-vous navette-Mir. La vieillissante station Mir, âgée de 12 ans, devrait être mise hors service fin 1999.

EN BREF

TUNISIE

20 ans pour les meurtriers du vice-PM belge André Cools

La cour criminelle de Tunis a condamné hier soir à une peine minimale de 20 ans de prison chacun les deux meurtriers tunisiens de l'ancien vice-premier ministre socialiste belge André Cools, en 1991 en Belgique. André Cools, figure historique du parti francophone belge, a été abattu le 18 juillet 1991 sur le parking de l'immeuble de son amie à Cointe, près de Liège (est de la Belgique). Les deux Tunisiens de 19 et 26 ans au moment des faits, sont les premiers à être condamnés pour l'assassinat d'André Cools. Neuf personnes, pour la plupart des Belges, dont l'ancien ministre des retraites Alain Van der Biest, sont également inculpées, mais laissées en liberté provisoire, dans l'attente d'un procès en Belgique. Arrêtés et incarcérés depuis le 30 septembre 1996 à Tunis, les deux Tunisiens n'avaient pas été extradés en Belgique, la Tunisie à l'instar de beaucoup d'autres pays n'extradant pas ses nationaux. Les deux Tunisiens ont affirmé hier à l'ouverture de leur procès devant la cour criminelle de Tunis avoir été piégés et amenés à commettre ce meurtre sous la menace de trafiquants de drogue. À la question de savoir pourquoi il n'avait pas cherché à se débarrasser de l'emprise de ses commanditaires ou à les dénoncer, Abdelmajid Almi a répondu avoir « compris trop tard être tombé dans un énorme piège ». (AFP)

ZIPPERGATE

K. Starr en Cour suprême

Le procureur indépendant Kenneth Starr a demandé hier à la Cour suprême de trancher selon une procédure accélérée, dans le différend qui l'oppose au département de la Justice à propos du témoignage d'agents de la protection rapprochée du président dans l'affaire Lewinsky. Il a aussi demandé à la cour de se prononcer selon la même procédure, sur le refus du président Bill Clinton de laisser interroger son ami et avocat de la Maison-Blanche, Bruce Lindsey, en arguant de la confidentialité des relations client-avocat. Il a proposé à la Cour suprême d'entendre les arguments des parties en conflit le 29 juin, avant que les magistrats n'achèvent leurs travaux fin juin. La cour n'a donné aucune réponse immédiate. (AFP)

CONCOURS

TIPTOP

NIVEAU

À gagner:

4 garde-robes
de 1 000 \$ET 21 SACS DE GOLF SPALDING
AVEC 11 BÂTONS «EXECUTIVE»
ET ACCESSOIRES

(1 SAC AVEC BÂTONS ET ACCESSOIRES DANS CHACUNE DES BOUTIQUES TIP TOP)

Quel est le thème de la chronique mode masculine
du 4 juin 1998 présentée par TIP TOP ?

Réponse :

Nom :

Adresse :

App. :

Ville :

Code postal :

Tel. (bureau) :

Tel. (domicile) :

Remplissez ce bulletin de participation et déposez-le dans la boîte de tirage prévue à cet effet dans une boutique TIP TOP. Tous les bulletins doivent être déposés avant le 19 juin 1998 à 12 h (midi). Règlement disponible dans les boutiques TIP TOP. La valeur totale des prix offerts est de 14 395 \$.

Les fax-similés facturés la main sont acceptés.

Vous voulez tout savoir sur la mode masculine et courir la chance de regarnir votre garde-robe ? Participez au concours TIP TOP niveau ! Il vous suffit de regarder la chronique mode masculine présentée par TIP TOP tous les jeudis matin à l'émission **Salut Bonjour!** au Réseau TVA et de remplir le bulletin de participation ci-contre.

Bonne chance!

TVA

GARDE-ROBE

1 000 \$

TIPTOP

TIPTOP
Since 1909

ISRAËL

Tueur désavoué

Le Parlement israélien a adopté hier une loi visant à interdire la transformation en monument de la tombe d'un colon qui avait massacré 29 Palestiniens en 1994 à Hébron en Cisjordanie. La loi interdit formellement « la construction de monuments à la mémoire d'auteurs d'actes terroristes », sans spécifier si ces auteurs sont juifs ou arabes. Le colon Baruch Goldstein avait ouvert le feu à l'arme automatique le 25 février 1994 dans le Caveau des Patriarches, vénéré par les musulmans et les Juifs, massacrant des fidèles palestiniens en train de prier, avant d'être lui-même lynché par la foule. Sa sépulture, située dans un jardin à l'une des entrées de la colonie de Kiryat Arba, est entourée d'une vaste esplanade, et tient lieu de site de pèlerinage aux militants les plus extrémistes de la droite. Les colons de Kiryat Arba, qui se trouve aux portes d'Hébron, s'opposent à son déménagement. (AFP)

AIR FRANCE

Négos décisives

Négociations décisives à Air France. Au second jour d'une grève qui a cloué au sol la majorité des avions de la compagnie, les syndicats des pilotes en grève et la direction se sont retrouvés hier après-midi à Roissy pour tenter de renouer les fils du dialogue, à huit jours de l'ouverture du Mondial. Les négociateurs ont été appelés hier à la sagesse par le ministre des Transports. « Il faut que les négociations engagées aujourd'hui aboutissent. Je ne me résigne pas à la grève. La France, la compagnie et la Coupe du monde ne doivent pas être prises en otages », a lancé Jean-Claude Gayssot lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale. (AP)

L'erreur est humaine...

Henry Snowden s'est arrêté à la fenêtre d'un Burger King pour passer commande d'un hamburger, de frites et d'une boisson gazeuse. Non seulement sa commande a été honorée mais il est reparti avec la recette du jour: 6000\$ soigneusement emballés dans un sac identique à celui qui contenait son repas

afin de dissuader les éventuels voleurs. « On a regardé l'argent en mangeant. On a tout de suite su qu'il fallait le rendre. Mais, pour être honnête, je dois dire que j'ai été tenté de le garder », a déclaré l'homme âgé de 31 ans. Snowden a finalement rapporté l'argent au Burger King de Deltona où il a été reçu par des pleurs, des remerciements et un repas gratuit. (AP)

...L'honnêteté aussi

Un voleur, qui s'était emparé d'un sac contenant 70 millions de yens (500 000\$) a tout perdu quand le sac a crevé en pleine rue, dans la ville de Maihara (Ouest), mais les passants honnêtes ont tout rapporté, a indiqué hier la police japonaise. Plutôt que mettre dans leur poche les 7000 billets de banque qui jonchaient la chaussée, les passants ont consciencieusement aidé la police à tout ramasser. Pas un seul billet de banque ne manquait. Un témoin a déclaré qu'il avait vu le voleur présumé, Shinji Shin, 27 ans, qui fuyait lundi en laissant les billets tomber à terre. Ce témoin a alors alerté une voiture de police qui passait par là. Le voleur a avoué à la police qu'il avait brisé la vitre d'une voiture pour s'emparer d'un sac de papier contenant l'argent appartenant à un agent immobilier. (AFP)

Funérailles fatales

Parce qu'elle voulait respecter la dernière volonté de son fils mort à 38 ans, une Américaine de 63 ans s'est noyée en tombant d'un radeau alors qu'elle dispersait ses cendres dans sa rivière préférée. Toute la famille était là dimanche pour se recueillir au bord de la rivière Big Hole. Cora Rader, la mère du défunt, Nickels, est montée à bord d'un radeau en compagnie de six autres personnes. Le radeau a chaviré après avoir heurté un pont projetant les occupants dans une eau à trois degrés. Six personnes ont pu être secourues mais Cora Rader n'a pu être sauvée: son gilet de sauvetage s'est coincé dans un tronçonneau à la dérive, a précisé le shérif Keith Reeder. Nickels Rader, originaire de Casper (Wyoming) avait demandé à ce que ses cendres soient dispersées dans cette rivière « parce que c'est là qu'il a appris à nager et à chasser depuis sa plus tendre enfance », a expliqué sa soeur Tina Rader qui n'a pas donné la cause de son décès. (AP)

Naundorff n'est pas le fils de Louis XVI

Une expertise génétique semble trancher une polémique vieille de deux siècles

EMMANUEL DEFOULOUY
Agence France-Presse

LOUVAIN, Belgique — Naundorff n'est pas le fils de Louis XVI selon deux généticiens, mais les descendants du prétendu-dauphin continuent d'affirmer le contraire, laissant entier un mystère long de deux siècles sur la succession au trône de France.

Après cinq ans de travaux scientifiques, deux équipes de l'Université catholique de Louvain, en Belgique, et de l'Université de Nantes, en France, ont fait parler la technologie ultramoderne des tests ADN. Verdict rendu hier: Karl Wilhem Naundorff (1787? - 1845), ne peut pas être Louis XVII comme il l'a prétendu toute sa vie.

Apparemment, cette conclusion très attendue clôt l'énigme.

ÉNIGME RÉSOLUE

Louis XVII, le fils de Louis XVI et Marie-Antoinette, emprisonné à la prison du Temple à Paris après la mort de ses parents sous la guillotine en 1793, fut officiellement emporté à huit ans en 1795 par la tuberculose.

Des rumeurs se propagèrent très tôt selon lesquelles l'héritier du trône, remplacé dans la prison par un autre enfant, aurait survécu.

De nombreux prétendus dauphins, une quarantaine au total (un historien présent à Louvain a même cité le chiffre de 101) ne tardèrent pas à se mani-

fester, dont le plus connu aujourd'hui reste Karl Wilhem Naundorff, apparu en Prusse en 1810.

Ne parvenant pas à faire reconnaître son identité dans la France de la Restauration, l'homme s'installa en Hollande, à Delft, où sa tombe porte encore aujourd'hui l'épithète: « ci-gît Louis XVII, duc de Normandie, roi de France et de Navarre ».

Depuis lors, l'enjeu n'est pas mince pour les derniers monarchistes français: si Naundorff disait vrai, son descendant direct, Charles Louis Edmond de Bourbon, ingénieur en retraite en France, serait l'héritier du trône, à la place du comte de Paris, héritier de la famille d'Orléans.

Les chercheurs Jean-Jacques Cassiman, de Louvain, et Olivier Pascal, de Nantes, ont cru lever l'énigme en prouvant que les fragments d'ADN prélevés sur un os de Naundorff (exhumé en 1950) et sur des cheveux de Marie-Antoinette et de deux de ses soeurs n'étaient pas identiques.

Mieux, ils ont comparé ces résultats avec des tests réalisés à partir du sang et des cheveux de deux descendantes encore en vie de Marie-Antoinette, Anna de Roumanie et son frère André de Bourbon-Parme. Conclusion

identique: Naundorff est un imposteur. Mais c'était sans compter sur les « survivantistes », désignés ainsi parce qu'ils sont certains que Louis XVII a survécu à la prison.

ÉCHANTILLON CONTESTÉ

Avant même la fin de la conférence de presse hier, les résultats scientifiques dévoilés ont été contestés par la représentante de l'Institut Louis XVII de Paris, qui défend les descendants de Naundorff.

Selon M^{me} Madeleine Duvielbourg, les os prélevés lors de l'exhumation en 1950 de la dépouille sont restés trop longtemps dans un laboratoire de la PJ néerlandaise, près de Delft.

« Nous ne contestons pas les résultats présentés aujourd'hui, explique-t-elle, mais l'authenticité de l'os de Naundorff ». Et si des malveillants avaient substitué cet os par un autre, se demande-t-elle en substance?

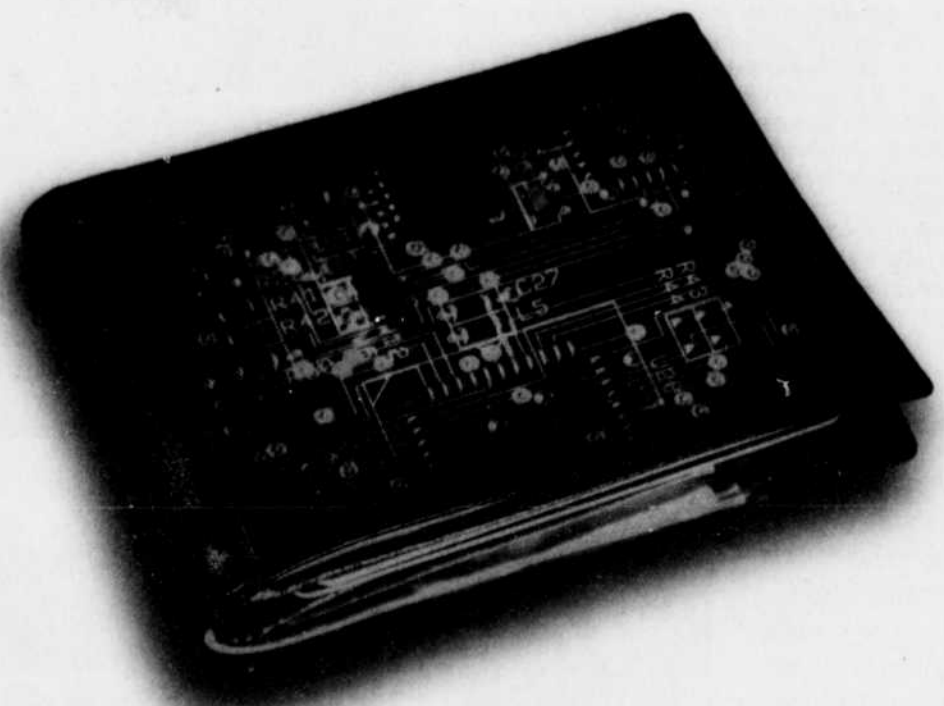
D'où la demande d'une nouvelle exhumation, que la mairie de Delft refuse toujours.

La levée de l'énigme pourrait venir d'une autre exhumation, celle du corps de l'enfant enterré dans le cimetière Sainte-Marguerite, à Paris, présenté par les révolutionnaires comme le fils de Louis XVI. Obstacle identique: la mairie de Paris s'y oppose.

En attendant, le mystère de Delft demeure.

Un enjeu de taille pour les royalistes français

VOICI UN NOUVEAU FONDS BIOTECHNOCYBERSPATIAL (BREF, PLEIN D'AVENIR)



www.desjardins.com
AccèsD 1 800 CAISSES

Vous croyez que le futur a de l'avenir. Vous recherchez des rendements élevés. Voici le nouveau Fonds Desjardins Secteurs prometteurs. Un fonds innovateur, branché sur les secteurs de pointe: télécommunications, aérospatiale, industrie pharmaceutique... Un fonds d'actions à haut potentiel de croissance, 100% admissible au REER. Vous visez le top niveau? Foncez, ça promet.

Le Fonds Desjardins Secteurs prometteurs

Desjardins

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible dans les succursales de la Fiducie Desjardins et dans les caisses Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital investi fluctuent. Les parts des Fonds Desjardins sont offertes par les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Elles ne sont pas assurées par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, la Société d'assurance-dépôts du Canada ou un autre fonds public d'assurance-dépôts et elles ne sont pas garanties par la Fiducie Desjardins, les caisses Desjardins ou quelque autre institution du Mouvement Desjardins.

18 ans et



«Donnez du sang.»

Info-Collecte

(418) 650-7230 1 800 761-6610

Cliquez à la bonne adresse
www.lesoleil.com
 et prenez contact avec des
 spécialistes
 sur mesure

La terrasse..!



BRUYÈRE
694-0618

AVIS DE RECHERCHE

ANCIENS ET ANCIENNES DE L'INSTITUT ST-JOSEPH DE QUÉBEC

L'Association des amis de l'Institut St-Joseph (AAISJ) est à la recherche de tous ceux et celles qui ont étudié à l'Institut St-Joseph du chemin Ste-Foy à Québec, depuis sa fondation en 1929. L'AAISJ désire ainsi établir un répertoire des anciennes et anciens.

Envoyez vos coordonnées à:

Association des amis de l'Institut St-Joseph inc.
550, chemin Ste-Foy
Québec (Québec) G1S 2J5
Télécopieur: (418) 688-0737
Téléphone en tout temps jusqu'à la fin du mois
de juin 1998: (418) 623-6866

1929

CRTC

AVIS D'AUDIENCE
PUBLIQUE

Canada

Avis d'audience publique CRTC 1998-3. Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 20 juillet 1998, 9h, au Centre de conférences, Portage IV, 140, Prom. du Portage, Hull (Québec), afin d'étudier ce qui suit: 1. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demande présentée par le GROUPE TVA INC. en vue de modifier la licence du réseau de télévision de langue française TVA, afin d'obtenir le statut de réseau national. La requérante désire également que son service de programmation soit distribué obligatoirement dans le cadre du service de base par les titulaires de classe 1 et de classe 2, par les entreprises de distribution par SRD, et aussi possiblement par les titulaires de classe 3 dont la zone de desserte comporte au moins 5% de francophones. EXAMEN DE LA DEMANDE: 1600, boul. de Maisonneuve E., Montréal (Québec), 7. SAINT-JOACHIM-DE-MONTMORENCY (CÔTE-DE-BEAUPRÉ) ET SAINTE-PÉTRONILLE (ÎLE D'ORLÉANS) (Québec). Demandes présentées par VIDÉOTRON LTÉE en vue d'obtenir l'autorisation d'acquiescer les actifs et d'obtenir des licences afin de poursuivre l'exploitation des entreprises de câble desservant les localités susmentionnées, à la rétrocession des licences actuelles émises à Télécommunications Régionales inc. Ces demandes sont conditionnelles à l'approbation par le CRTC de la demande déposée par la Northern Cable Holdings Ltd et Sudbury Cable Services Limited tel qu'il est indiqué dans cet avis d'audience publique, en vue de transférer le contrôle de ces compagnies à la Télécommunications Régionales inc. EXAMEN DES DEMANDES: Comme il est indiqué dans l'avis d'audience publique. Cette demande est disponible au CRTC à Hull, (819) 997-2429; ou à notre bureau de Montréal; (514) 283-6607. L'avis de l'audience publique est disponible, sur demande, en média substitué. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 25 juin 1998 et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Des auxiliaires de communication sont disponibles si vous en faites la demande au moins 20 jours avant l'audience. Pour plus d'information, communiquez avec la Direction des communications du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, au http://www.crtc.gc.ca; ou au 1 877 249-CRTC (sans frais).

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission